



---

# Rapport d'orientation budgétaire

---

Exercice 2026

# Sommaire

Préambule .....	3
1 - Contexte .....	3
2 - Le SDE35 et ses compétences .....	4
3 - Le financement des compétences .....	5
4 - Situation financière .....	5
5 - Structure et évolution des dépenses de personnel .....	7
6 - Projet stratégique du SDE35 - Orientations budgétaires 2026 .....	9
7 - Prospective financière .....	10
Mission 1 : Réduire les consommations énergétiques .....	13
Mission 2 : Améliorer l'efficacité énergétique .....	19
Mission 3 : Développer les énergies renouvelables .....	23
Mission 4 : Développer la relation aux usagers .....	27
Mission 5 : Mutualiser les moyens et les expériences .....	30
Mission 6 : Assurer le contrôle de concessions .....	36
Mission 7 : Développer des moyens généraux adéquats .....	39

## Préambule

---

La loi n°2015-991 du 7 août 2015, dite « Loi NOTRe » (art. 107), et la loi du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République imposent aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 10 000 habitants, incluant au moins une commune de 3 500 habitants ou plus, l'obligation d'organiser un Débat d'Orientations Budgétaires (DOB). Ce débat s'appuie sur un Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB), document structurant qui en constitue le socle.

Le SDE35, en tant qu'EPCI compétent dans les domaines de l'énergie et des réseaux, est soumis à cette obligation. Il élabore ainsi son ROB conformément aux dispositions des articles L.2312-1, L.5211-36 et L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), complétées par le décret n°2016-841 du 24 juin 2016.

Ce rapport poursuit deux finalités essentielles :

- Définir les priorités politiques et financières : il permet aux élus de débattre des orientations budgétaires qui façonnent le budget primitif et le budget annexe, en fixant les grandes lignes de l'action publique et les équilibres financiers pour l'année à venir.
- Garantir la transparence financière : il fournit une analyse complète de la situation financière du SDE35, incluant les perspectives d'évolution des dépenses et des recettes, afin d'éclairer la prise de décision stratégique.

Le ROB du SDE35 intègre les éléments suivants, conformément à la réglementation :

- Les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes,
- Les informations relatives à la structure et à la gestion de la dette,
- La structure des effectifs et l'évolution des dépenses de personnel,
- La vision pluriannuelle et ses impacts sur la stratégie financière.

Ce rapport fait l'objet d'un débat formalisé par une délibération spécifique et est publié selon les modalités définies par le SDE35, afin d'assurer une communication claire et accessible à l'ensemble des parties prenantes.

Le SDE35 exerce ses compétences, réparties dans deux budgets selon la qualification des services publics.

1. **Le budget principal** couvre l'ensemble des activités suivantes :

- Fonctions supports : direction, moyens généraux, communication, informatique, marchés publics, ressources humaines, finances,
- Autorité organisatrice de la distribution d'électricité et de gaz,
- Travaux sur les réseaux et les infrastructures : réseaux électrique, d'éclairage public, de télécommunications, infrastructures de recharge des véhicules électriques,
- Transition énergétique : accompagnement des collectivités, audits énergétiques, rénovation énergétique des bâtiments publics, groupements d'achats d'énergie,

2. **Le budget annexe « Réseaux de chaleur »** couvre l'activité en SPIC de développement de réseaux de chaleur renouvelable.

## 1 - Contexte

---

### Contexte géopolitique et macro-économique

Le contexte international reste marqué par de fortes incertitudes, pesant durablement sur l'activité économique et les équilibres financiers publics.

- Conflits géopolitiques persistants en Europe de l'Est
- Tensions internationales affectant l'énergie et l'industrie

- Croissance nationale atone dans un climat d'incertitude
- Inflation jugulée, désormais à des niveaux très bas malgré des coûts encore élevés
- Taux d'intérêt durablement supérieurs à la période pré-crise

## **Contexte financier pour les collectivités**

Les collectivités locales sont appelées à contribuer davantage à l'effort de redressement des finances publiques, dans un cadre budgétaire plus contraint.

- Niveau élevé du déficit et de la dette publics nationaux
- Renforcement des exigences de maîtrise des dépenses locales
- Marges de manœuvre budgétaires globalement en diminution
- Incertitudes persistantes sur l'évolution des contributions de l'État
- Tensions accrues sur la capacité d'autofinancement

## **Enjeux spécifiques pour le SDE35**

Dans ce contexte financier et économique contraint, le SDE35 doit poursuivre ses missions structurantes tout en sécurisant sa trajectoire budgétaire.

- Sensibilité des coûts de travaux aux tensions économiques
- Nécessité de préserver l'équilibre fonctionnement-investissement
- Maintien des investissements liés à la transition énergétique
- Priorisation renforcée des projets et des accompagnements
- Pilotage financier pluriannuel et prospectif renforcé

## **2 - Le SDE35 et ses compétences**

---

### **Rôle et mission historique**

Le SDE35 est un syndicat mixte qui rassemble des communes, des EPCI et Rennes Métropole. Il garantit la qualité du service public local de l'électricité en Ille-et-Vilaine, en modernisant les réseaux électriques, notamment en milieu rural, et en les dissimulant.

### **Autres champs d'action**

Le SDE35 a élargi ses missions au fil du temps pour accompagner les collectivités dans la mutualisation des moyens et la transition énergétique :

- Éclairage public,
- Mobilité bas carbone : infrastructures de recharge électrique (et biogaz avec Energ'iV) pour véhicules,
- Production d'énergies renouvelables via sa SEML Energ'iV, avec une augmentation de capital validée en 2024,
- Sobriété énergétique et flexibilité des consommations,
- Réseaux de chaleur et de gaz,
- Mutualisations : télécommunications, PCRS, achats d'énergie...

### **Accompagnement des collectivités**

Face à la crise énergétique, le SDE35 a lancé en 2023 le service SERENE pour la rénovation énergétique du patrimoine bâti des collectivités qui compte un accompagnement technique (maîtrise d'ouvrage déléguée ou assistance) et un accompagnement financier (recherche de subventions, portage d'emprunt).

Enfin, en 2024, il a créé l'association Part'EnR35 pour faciliter l'autoconsommation collective et optimiser l'utilisation des énergies renouvelables locales.

## 3 – Le financement des compétences

---

Le financement des compétences du SDE35 repose sur un équilibre entre reversement d'une recette fiscale (accise sur l'électricité), dotations publiques (FACE) et participation de tiers (collectivités, concessionnaires, usagers). Dans le contexte de forte inflation des travaux et prestations ces dernières années, la stabilité, voire la baisse des deux principales ressources que sont l'accise et le FACE représente une contrainte budgétaire majeure pour maintenir le niveau d'intervention du Syndicat à la hauteur des enjeux de transition.

**L'Accise sur l'électricité** est la ressource principale du SDE35 (10,16 M€). Elle est versée par l'État par douzième. Une petite partie est redistribuée à des communes urbaines. Cette ressource représente 46 % des recettes réelles de fonctionnement en 2025.

**Les Dotations du FACE** (environ 9 M€) sont des financements aux travaux d'électrification rurale (jusqu'à 80 % du reste à charge).

### Les Redevances de concessions (Enedis et GRDF)

- R1 – Redevances de fonctionnement (1,25 M€ pour l'électricité et 175 K€ pour le gaz).
- R2 - Redevance liée aux investissements sur le réseau électrique (3,8 M€ en 2026).

### Les participations des concessionnaires

- Effacements : 800 k€ + 200 k€ pour les fils nus.
- Extensions : 40 % du montant des investissements pris en charge par le tarif (PCT)

**Les participations des membres, des usagers et des tiers** sont versées pour chaque opération selon un guide des interventions financières mis à jour chaque année.

- Collectivités : 11,3 M€ (dont 2,16 M€ pour la maintenance de l'éclairage public)
- Tiers : 1,7 M€

Le budget 2026 devra donc composer avec une tension économique, en répondant aux besoins croissants des territoires, mais sans obérer la capacité d'intervention du SDE dans les années à venir.

## 4 – Situation financière

---

Depuis 2023, le SDE35 a mobilisé une part importante de ses réserves pour financer un niveau d'investissement élevé et accompagner l'évolution rapide de ses missions et compétences. Ces réserves ayant été largement utilisées, elles ne constituent plus aujourd'hui une marge de financement disponible.

Il devient donc nécessaire d'inventer un nouveau mode de gestion et de financement de la structure et de ses compétences, impliquant des choix stratégiques importants pour assurer la soutenabilité financière des projets à venir (voir partie 7 : prospective financière).

### Dette

Au 31 décembre 2025, le Syndicat a 9 emprunts en cours auprès de la Banque des Territoires pour le refinancement des avances remboursables octroyées aux communes dans le cadre du service de rénovation énergétique des bâtiments publics, pour un capital restant dû de 2,8 M€.

La durée de vie résiduelle moyenne inférieure à 16 ans a pour objectif de correspondre à la durée moyenne des avances remboursables octroyées par le Syndicat. L'encours à Taux fixe correspond au financement Intracting sur 13 ans (1,4M€) et au Prêt Transition Ecologique à 15 ans (0,4M€), tandis que l'encours à Taux variable correspond au Prêt Transition Ecologique à 20 ans (1M€) indexé sur le Livret A. Aucun emprunt n'a été souscrit à taux structuré.

	<b>Nombre de financements</b>	<b>9</b>	<b>2 791 708€</b>
	<b>Durée de vie résiduelle</b>	<b>19 ans et 11 mois</b>	<b>CRD</b>
	<b>Durée de vie résiduelle moyenne</b>	<b>15 ans et 7 mois</b>	(au 31/12/2025)
	<b>Taux fixe (part de l'encours)</b>	<b>63,04%</b>	<b>0,74%</b>
	<b>Taux variable (part de l'encours)</b>	<b>36,96%</b>	<b>Taux d'intérêt moyen</b>
	<b>Taux structuré (part de l'encours)</b>	<b>0%</b>	(30E/360, exercice 2025)

La courbe de désendettement du Syndicat est, hors nouveaux emprunts, la suivante :



### Délai global de paiement

Un travail structurant a été engagé à partir d'avril 2023 pour améliorer les délais globaux de paiement, qui dépassaient 40 jours en début d'année 2023. S'appuyant sur le confortement du pôle finances, le développement de nouvelles interfaces informatiques et la robotisation d'une partie de la chaîne de traitement, cette démarche a produit des résultats durables : le Délai Global de Paiement est passé à 29,32 jours en 2023, puis à 19 jours en 2024, et s'est maintenu à 20,4 jours en 2025. Sur cet exercice, le délai de l'ordonnateur s'établit en moyenne à 12,65 jours, avec une bonne régularité sur l'année, tandis que le délai du comptable public est de 7,75 jours, malgré une dégradation observée en fin d'année 2025. Ces résultats traduisent l'efficacité de l'organisation mise en place depuis 2023.

### CAF

Une prospective financière a été menée au cours de l'année 2024 afin d'explorer de nouvelles modalités de financement pérennes du Syndicat. Les premières évolutions engagées en 2025 ont permis de maintenir une situation financière acceptable, malgré un niveau d'investissement élevé. Toutefois, le niveau d'épargne, le fonds de roulement et la capacité d'autofinancement demeurent à consolider. Les travaux engagés pour mobiliser de nouveaux financements permettent de préserver une capacité d'autofinancement satisfaisante en 2025 comme en 2026.

### Trésorerie et fonds de roulement

Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses. Sa variation peut ainsi être analysée comme une évolution de la trésorerie. Depuis plusieurs années, le SDE35 a fait le choix de mobiliser son fonds de roulement afin de soutenir un niveau d'investissement volontariste.

La trésorerie du SDE35 s'élevait à 17,5 M€ en début d'année 2025 et s'établit à 13 M€ en fin d'exercice. Cette évolution traduit la poursuite de l'utilisation du fonds de roulement pour le financement des investissements.

Une attention particulière doit être portée à cet enjeu dans le cadre du débat d'orientation budgétaire (cf. partie 7). En effet, le rapport met en évidence un tarissement progressif du fonds de roulement, alors que le besoin minimal avait été estimé à 8 M€ dans la prospective budgétaire. Les orientations

présentent une trésorerie de l'ordre de 4 M€ en fin d'année 2026, ce qui nécessitera des décisions structurantes pour rétablir un équilibre financier à moyen terme.

#### Budget principal

	2022	2023	2024	2025 prévisionnel
<b>Recettes - total des réalisations</b>	51 077 052,00 €	56 283 287,22 €	68 827 456,65 €	80 128 562,37 €
<b>Dépenses - total des réalisations</b>	43 361 249,00 €	45 609 724,98 €	64 266 499,84 €	66 128 562,37 €
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b> (hors produits financiers et spécifiques)	19 080 401,88 €	20 887 589,74 €	21 119 689,64 €	22 052 162,76 €
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b> (hors charges financières et spécifiques)	7 970 331,96 €	10 753 418,93 €	11 245 455,65 €	12 376 176,42 €
<b>Epargne de gestion</b> (RR - DR - intérêts de la dette)	11 110 069,92 €	10 134 170,81 €	9 874 233,99 €	9 655 634,98 €
Résultat des opérations spécifiques (M57)	-66 487,76 €	5 254,05 €	231 781,36 €	61 838,38 €
<b>Epargne nette</b>	<b>11 043 582,16 €</b>	<b>10 139 424,86 €</b>	<b>10 106 015,35 €</b>	<b>9 737 824,72 €</b>

#### Budget annexe Réseaux de chaleur

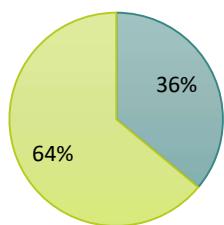
	2024	2025 prévisionnel
<b>Recettes - total des réalisations</b>	75 000,00 €	146 074,90 €
<b>Dépenses - total des réalisations</b>	43 215,00 €	129 922,50 €

## 5 - Structure et évolution des dépenses de personnel

#### Les agents du SDE35

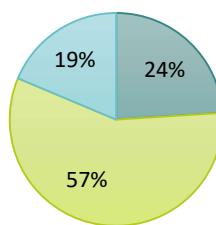
Au 1<sup>er</sup> janvier 2026, le SDE35 compte 80 agents dont 4 agents en disponibilité, 1 agent en détachement. Sur les 75 agents présents au 1<sup>er</sup> janvier 2026, 62 agents sont titulaires ou stagiaires de la fonction publique territoriale, 12 agents sont contractuels.

Répartition des agents par sexe au 1/01/2026



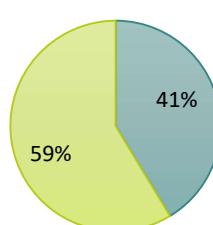
■ Femmes ■ Hommes

Répartition des agents par catégorie au 1/01/2026



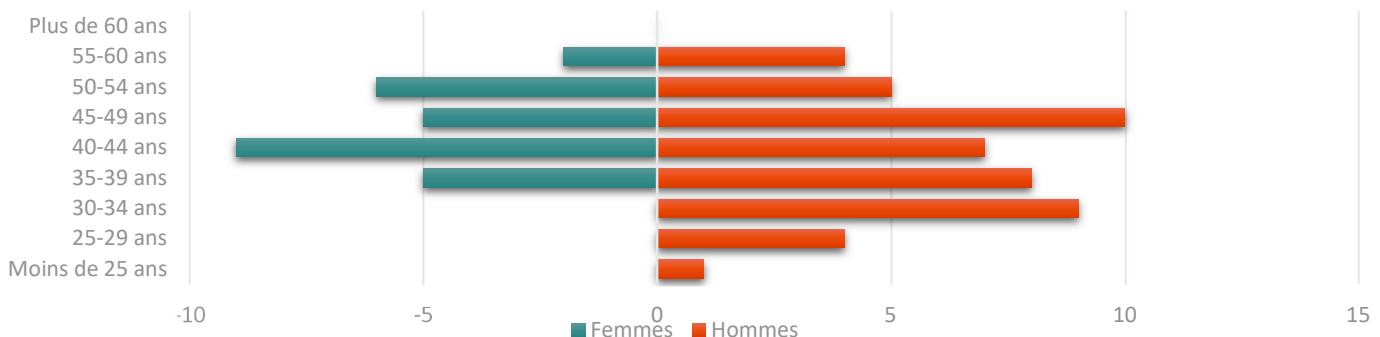
■ A ■ B ■ C

Répartition des agents par filière au 1/01/2026



■ Administrative ■ Technique

## Pyramide des âges des agents du SDE35



### Budget

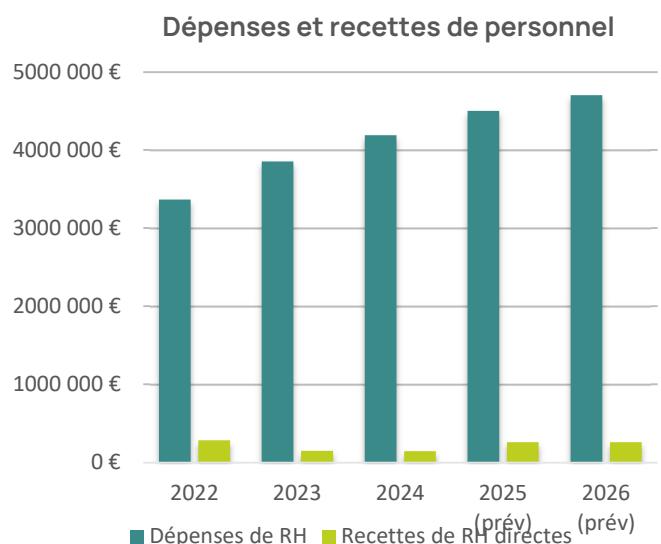
Il est prévu en 2026 un montant de 4,7 millions d'€ au chapitre 012 – charges de personnel (contre 4,5 millions d'€ en 2025).

L'évolution des dépenses de personnel sur l'exercice 2026 correspond aux impacts des évolutions de la rémunération (carrières), du régime indemnitaire et des obligations légales (prime d'inflation, forfait mobilité durable, forfait télétravail...), à l'augmentation des cotisations patronales pour la CNRACL et au versement mobilité transport régional (VMRR).

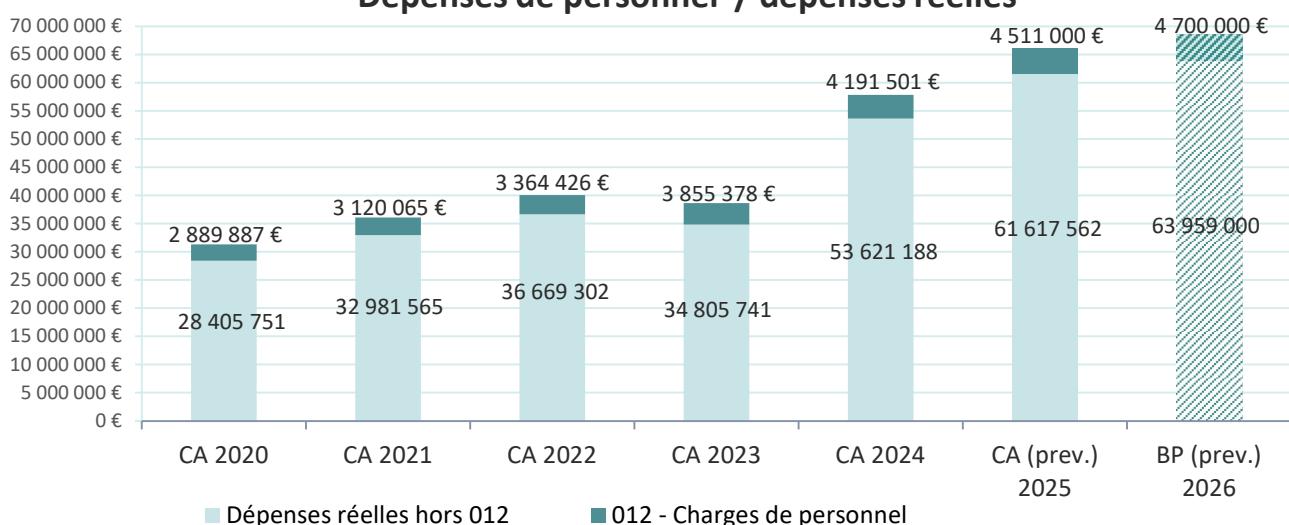
Certaines charges de personnel sont prises en charge par des tiers: Energ'iV s'agissant des missions d'auditeur général, achats et communication, Part'EnR35, s'agissant des moyens dédiés.

Dans ces conventions des frais de structure liés à l'hébergement des entités sont pris en compte (locaux, déplacements, outils informatiques...).

D'autres recettes viennent atténuer les charges de personnel: participation des membres du groupement d'achat d'énergie. Par ailleurs s'agissant du service SERENE, les frais d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou de la maîtrise d'ouvrage déléguée sont couverts par un forfait.



### Dépenses de personnel / dépenses réelles



## Avantages sociaux

Les agents du SDE35 bénéficient :

- de l'adhésion au COS Breizh (Comité des Œuvres sociales Breizh),
- de chèques déjeuners (1 chèque d'une valeur faciale de 9,5 € par jour travaillé dont 60 % est pris en charge par l'employeur),
- d'un chèque cadeau à Noël pour les enfants à la charge des agents, ayant moins de 16 ans (valeur 30 €),
- d'une participation mensuelle de l'employeur à la garantie maintien de salaire selon la catégorie A, B ou C (respectivement 15, 20 et 25 €) et à la couverture santé selon le revenu (15, 20 ou 25 €) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## Temps de travail

- Nombre d'heures rémunérées : 1 820 heures
- Les services du SDE35 fonctionnent sur la base annuelle de 1 607 heures.

Les cycles de travail ont été modifiés par le règlement intérieur approuvé par le comité syndical du 2 décembre 2020. Ce règlement intérieur doit faire l'objet d'une mise à jour début 2026.

## Comité social territorial

Le Comité social territorial s'est réuni à 4 reprises en 2025 pour valider les modifications du tableau des effectifs, faire le bilan du plan de formation, valider les évolutions du DUERP et du PAPRIPACT et travailler sur la mise à jour du règlement intérieur. Les prochaines élections professionnelles sont prévues en décembre 2026.

## Handicap

Le SDE35 participe à l'insertion professionnelle des personnels reconnus travailleurs handicapés à travers 3 leviers : contribution au FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique), le recrutement d'agent et sa commande publique.

	2021	2022	2023	2024	2025
Effectif des agents reconnus TH	1	1	3	3	2
Montant	48 k€	50 k€	122 k€	159 k€	104 k€
Contribution au FIPHFP	8 384 €	8 856 €	0 €	4 658 €	4 658 €
Subvention du FIPHP	2 617 €			6 017 €	9 416 €

## Rapport social

La synthèse du rapport social unique 2024 est annexée.

Nombre de jours moyens d'absence	2021	2022	2023	2024	2025
Statutaire	144	235	528,5	278	515
Contractuel	47	59,5	43	84,5	7
Apprenti	0	0	3	5	34
<b>TOTAL</b>	<b>191</b>	<b>294,5</b>	<b>571,5</b>	<b>362,5</b>	<b>522</b>
Soit moyenne par agent	3,4	4,9	7,8	4,8	6,9

## 6 - Projet stratégique du SDE35 - Orientations budgétaires 2026

Le projet stratégique du SDE35 est décliné depuis 2018 comme une contribution locale au scénario de transition énergétique de la Bretagne visant la neutralité carbone en 2050 à partir d'un mix énergétique 100 % renouvelable.

Ces dernières années, un effort substantiel supplémentaire a été mené sur la réduction des consommations énergétiques, à la fois sur l'éclairage public et la rénovation énergétique des bâtiments publics. Cet effort, permis grâce aux excédents passés, a été mené sans ralentir l'engagement sur la mission historique pour les réseaux électriques.

Afin de maintenir ces actions sans fragiliser les finances à moyen terme du SDE35, des premières actions correctives ont été menées en 2025 et seront poursuivies en 2026, mais elles devront être renforcées dans les années à venir car elles ne sont pas suffisantes à date.

Les pages suivantes dressent le détail des actions envisagées pour l'année 2026 et les résultats des indicateurs de suivi. Les moyens humains ont été répartis par mission, par une estimation du temps passé par les agents concernés.

#### Pour rappel, orientations budgétaires par mission en 2025

Missions	Intitulés	Dépenses	Recettes
1	Réduire les consommations énergétiques	22 896 k€	17 553 k€
2	Améliorer l'efficacité énergétique	26 382 k€	20 306 k€
3	Développer les énergies renouvelables	1 439 k€	456 k€
4	Développer la relation aux usagers	184 k€	
5	Mutualiser les moyens et les expériences	2 014 k€	1 818 k€
6	Assurer le contrôle de concessions	78 k€	1 311 k€
7	Développer des moyens généraux adéquats	3 719 k€	10 778 k€
<b>Total des écritures réelles</b>		<b>63 880 k€</b>	<b>56 712 k€</b>

#### Proposition orientations budgétaires par mission pour 2026

Missions	Intitulés	Dépenses	Recettes
1	Réduire les consommations énergétiques	29 339 k€	20 430 k€
2	Améliorer l'efficacité énergétique	27 344 k€	22 493 k€
3	Développer les énergies renouvelables	2 266 k€	486 k€
4	Développer la relation aux usagers	192 k€	
5	Mutualiser les moyens et les expériences	2 190 k€	1 799 k€
6	Assurer le contrôle de concessions	262 k€	1 381 k€
7	Développer des moyens généraux adéquats	4 064 k€	10 841 k€
<b>Total des écritures réelles</b>		<b>68 659 k€</b>	<b>60 181 k€</b>

## 7 – Prospective financière

Dans un contexte d'évolution rapide des compétences du Syndicat, un important travail de prospective financière a été mené en 2024 afin d'intégrer l'impact des nouvelles compétences (mobilité électrique, réseaux de chaleur, SEM Energ'iV, service de rénovation énergétique des bâtiments publics) tout en sécurisant le financement de ses compétences historiques (réseau électrique, éclairage public).

Les optimisations proposées par les services en 2025 ont permis d'établir une prospective financière reposant sur des équilibres prudents, garantissant un niveau minimum de trésorerie équivalent à 1,5 mois de fonds de roulement ainsi qu'une politique d'emprunt raisonnée et crédible. Cette stratégie d'endettement s'appuie exclusivement sur le volume des avances remboursables octroyées aux communes, constituant des recettes futures à percevoir.

Par ailleurs, la baisse du résultat de la section de fonctionnement a été contenue grâce au travail mené par les services sur la maîtrise des dépenses et l'optimisation des recettes réelles de fonctionnement.

L'érosion progressive observée s'explique en revanche en grande partie par la forte augmentation des opérations d'ordre, liées aux dotations aux amortissements des réseaux d'éclairage public. Cette évolution appelle une analyse approfondie de la gestion patrimoniale du Syndicat, en particulier des immobilisations liées aux réseaux. À ce titre, un travail spécifique a été engagé dans le cadre de l'audit portant sur la compétence éclairage public.

Dans le même temps, un travail a été conduit sur le volet des recettes. Celui-ci s'est notamment traduit par de nouvelles redevances de concession pour les contrats gaz et chaleur, générant des recettes nouvelles et pérennes, bien que limitées en volume. Par ailleurs, une mobilisation accrue sur les appels à projets a permis de diversifier les sources de financement et de capter des concours financiers externes (ACTEE). Concernant le service SERENE, le modèle de financement est sécurisé à horizon 2030 ; au-delà, de nouvelles modalités devront être définies, la charge de la dette du SDE35 ne permettant pas la poursuite du modèle actuel. Dans ce cadre, le Syndicat renforce également l'accompagnement des collectivités dans le financement de leurs opérations, en visant à réduire leur reste à charge – et celui du SDE35 – par la mobilisation maximale des dispositifs de subvention disponibles.

Dans le cadre de la préparation du budget 2026, cette prospective a été actualisée à partir des éléments financiers réalisés en 2024 et estimés pour 2025. Il ressort du tableau présenté en page suivante que l'ambition d'investissement portée par le Syndicat en 2026, tant pour les compétences historiques que les nouvelles compétences, atteint un niveau particulièrement élevé et jamais atteint. Cette dynamique nécessite un recours significatif à l'emprunt afin de préserver la situation de trésorerie, avec l'inscription de 10 M€ de nouveaux emprunts.

Cet effort d'investissement et d'endettement ne pouvant être soutenu de manière continue, il est indispensable de définir des priorités claires pour les années à venir. Ces priorités devront s'inscrire dans une trajectoire pluriannuelle réaliste, fondée sur des niveaux de financement des investissements (reste à charge du SDE35) compatibles avec les capacités financières effectives du syndicat et les ressources opérationnelles des équipes.

## Prospective financière du SDE35 au 12/01/2026

Compétence	Section	Sens	2024	2025 Estimé	2026	2026 Budget	2027	2028	2029	2030	2031
Résultat A_Réseau Electrique			9 926	-5 431 883	-1 647 498	-4 411 834	-330 382	-992 377	-1 151 019	-1 306 446	-1 458 793
Résultat B_Eclairage public			-7 108 860	-6 969 818	-6 326 061	-8 146 652	-7 014 414	-3 155 058	-2 331 164	-3 080 304	-3 739 242
Résultat C_Mobilités décarbonnées			-1 184 213	-142 836	386 441	-477 430	-394 861	-277 404	-301 327	-475 906	-462 690
Résultat D_SEM			-1 094 380	-1 037 302	-983 160	-1 035 463	-979 717	-976 219	177 335	180 945	184 613
Résultat E_Serene			-1 146 585	984 230	-4 995 139	-570 644	-4 096 819	-3 884 327	-3 672 071	-3 460 055	-3 223 408
Résultat F_Réseau Chaleur			-301 658	-8 472	-2 075 632	-622 079	-123 633	106 367	106 367	176 367	176 367
Résultat Z_Général			9 092 338	8 458 577	7 036 398	6 325 985	7 438 345	7 779 005	7 324 727	7 252 938	7 179 917
Résultat Fonctionnement			10 144 965	9 967 522	10 073 451	10 766 991	9 587 058	9 527 092	9 234 140	9 042 469	8 806 894
Résultat Investissement			-11 878 396	-14 115 026	-18 678 102	-19 705 108	-15 088 537	-10 927 105	-9 081 292	-9 754 930	-10 150 130
<b>Résultat global</b>			<b>-1 733 431</b>	<b>-4 147 504</b>	<b>-8 604 651</b>	<b>-8 938 117</b>	<b>-5 501 479</b>	<b>-1 400 013</b>	<b>152 848</b>	<b>-712 460</b>	<b>-1 343 236</b>
<b>Total investissements portés financièrement par le SDE35</b>			<b>-39 649 960</b>	<b>-38 574 071</b>	<b>-43 843 832</b>	<b>-56 082 700</b>	<b>-41 241 085</b>	<b>-37 165 632</b>	<b>-36 015 632</b>	<b>-36 015 632</b>	<b>-36 015 632</b>
<b>Total DRF+DRI</b>			<b>-57 858 563</b>	<b>-52 688 726</b>	<b>-64 502 816</b>	<b>-76 800 617</b>	<b>-66 385 124</b>	<b>-59 325 601</b>	<b>-56 846 232</b>	<b>-57 992 304</b>	<b>-54 149 018</b>
1 Mois de trésorerie			-4 821 547	-4 390 727	-5 375 235	-6 400 051	-5 532 094	-4 943 800	-4 737 186	-4 832 692	-4 512 418
<b>Trésorerie initiale</b>			<b>16 585 448</b>	<b>17 501 253</b>	<b>11 407 463</b>	<b>13 353 749</b>	<b>4 415 632</b>	<b>4 857 916</b>	<b>7 676 793</b>	<b>10 239 041</b>	<b>11 626 491</b>
Total emprunts	Emprunts souscrits		296 268	2 519 791	7 997 000	10 100 000	5 097 000	6 072 000	4 572 000	4 572 000	3 200 400
Total emprunts	Annuités emprunts		0	-28 297	-1 193 949	-806 117	-1 820 711	-2 354 167	-2 746 579	-3 138 990	-3 413 679
<b>Trésorerie finale</b>			<b>17 501 253</b>	<b>13 353 749</b>	<b>9 855 757</b>	<b>4 415 632</b>	<b>4 857 916</b>	<b>7 676 793</b>	<b>10 239 041</b>	<b>11 626 491</b>	<b>10 794 924</b>
<b>Ratios endettement</b>											
CAF = Epargne brute			10 144 965	9 971 468	10 323 345	10 970 800	9 979 531	10 028 148	9 818 118	9 709 370	9 531 841
Capital dette remboursée annuel			0	-24 351	-944 055	-602 308	-1 428 237	-1 853 111	-2 162 600	-2 472 089	-2 688 732
Epargne nette			10 144 965	9 947 117	9 379 289	10 368 492	8 551 294	8 175 037	7 655 518	7 237 281	6 843 109
<b>Encours dette au 31/12/N</b>			<b>296 268</b>	<b>2 791 708</b>	<b>12 244 302</b>	<b>12 289 400</b>	<b>15 913 065</b>	<b>20 131 954</b>	<b>22 541 354</b>	<b>24 641 265</b>	<b>25 152 933</b>
<b>Capacité de désendettement (en années)</b>			<b>0,03</b>	<b>0,28</b>	<b>1,19</b>	<b>1,12</b>	<b>1,59</b>	<b>2,01</b>	<b>2,30</b>	<b>2,54</b>	<b>2,64</b>
Recettes réelles de fonctionnement			21 446 573	22 349 699	21 798 835	24 533 500	21 552 497	21 683 461	21 561 140	21 515 541	21 436 680
Annuités emprunts			0	-28 297	-1 193 949	-806 117	-1 820 711	-2 354 167	-2 746 579	-3 138 990	-3 413 679
Annuités emprunts SEM garanties (estimation)			-400 000	-400 000	-400 000	-400 000	-400 000	-400 000	-400 000	-400 000	-400 000
<b>Ratio Loi Galland (annuités emprunt inférieures à 50% recettes)</b>			<b>2%</b>	<b>2%</b>	<b>7%</b>	<b>5%</b>	<b>10%</b>	<b>13%</b>	<b>15%</b>	<b>16%</b>	<b>18%</b>

Dans ce tableau les données sont les suivantes selon les colonnes :

- 2024 : données du compte administratif 2024
- 2025 estimé : données prévisionnelles du compte administratif 2025
- 2026 : données budgétaires estimées lors de la prospective réalisée en 2025
- 2026 budget : données du budget prévisionnel 2026 (objet du DOB 2026)
- 2027 et suivantes : données actualisées de la prospective budgétaire réalisée en 2025

## Mission 1 : Réduire les consommations énergétiques

### Contexte

La sobriété énergétique passe par le changement de comportement, mais aussi par la massification des investissements de rénovation du patrimoine.

Le SDE35, en tant qu'acteur public local des énergies, a un rôle central à jouer dans la prise de conscience et dans l'accompagnement des collectivités. Face à la crise énergétique, réduire les consommations est devenu une urgence majeure pour les collectivités locales.

Le SDE35 accompagne ainsi les 233 collectivités (178 en 2018) qui lui ont délégué la compétence éclairage à réaliser des économies d'énergies : réduction des durées d'éclairage et programmes volontaristes de rénovation. Plus de 80 000 points lumineux sont aujourd'hui gérés par le SDE35.

L'action du SDE35 s'opère également auprès du grand public à travers des opérations de sensibilisation menées principalement dans les écoles, mais aussi auprès des élus du département. Le programme pédagogique lancé en 2019 à destination des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire se poursuit et se diversifie pour répondre aux nombreuses demandes des écoles.

Enfin, le SDE35 intervient pour accompagner et financer des actions de rénovation énergétique sur le patrimoine bâti communal. Cette mission, réalisée jusqu'à présent dans le cadre du programme national CEE "ACTEE", a pris en 2023 une nouvelle dimension avec la création du service SERENE. Via ce dispositif, le SDE35 propose d'accompagner les collectivités dans la réalisation et le financement des travaux énergétiques.

### Objectifs

Prioriser les besoins énergétiques essentiels dans les usages individuels et collectifs de l'énergie, favoriser et encourager l'adoption de nouveaux comportements et modes de travail. Accélérer la rénovation énergétique du patrimoine public (éclairage public et bâtiments)

### Moyens affectés en €

Programmes	Dépenses			Recettes		
	Fonctionnement	Investissement	Total	Fonctionnement	Investissement	Total
1.1 Eclairage public	4 984 840 €	16 512 500 €	<b>21 497 340 €</b>	3 630 000 €	9 130 000 €	<b>12 760 000 €</b>
1.2 Sensibiliser	312 051 €		<b>312 051 €</b>			
1.3 MDE conso	1 280 428 €	6 250 000 €	<b>7 530 428 €</b>	1 170 000 €	6 500 000 €	<b>7 670 000 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 577 319 €</b>	<b>22 762 500 €</b>	<b>29 339 819 €</b>	<b>4 800 000 €</b>	<b>15 630 000 €</b>	<b>20 430 000 €</b>

## Programme 1.1 : Rénover et assurer la performance des installations d'éclairage public

L'année 2025 a marqué un record en termes de volume de travaux et de nombre de points lumineux rénovés. Cette dynamique, essentiellement portée par les programmes de rénovations globales, se poursuivra en 2026 avec les engagements déjà contractualisés avec les communes et validés par le Comité Syndical en novembre 2025 (PPI 2026 rénovation).

Toutefois, compte tenu de la nécessité de réduire le déficit de la section éclairage au sein du budget global du SDE35, une révision des programmes à venir s'impose afin de mieux cibler les opérations sur le patrimoine le plus vétuste.

Un audit en cours sur la compétence éclairage accompagne cette démarche de redéfinition des interventions du SDE et d'organisation du service. Deux scénarios sont actuellement à l'étude :

- **Le premier scénario** s'inscrit dans la continuité de l'action actuelle du SDE35. Il s'appuie sur le bon taux de satisfaction des collectivités (révélé par l'enquête) tout en optimisant les principaux postes de dépenses. Il prévoit une révision de la communication auprès des communes, une réduction des délais d'études et une maîtrise des coûts. Le SDE35 y conserve son rôle d'expert tout en laissant une large liberté de choix aux communes.
- **Le deuxième scénario** propose un changement structurel du mode de gestion. Le SDE35 s'y positionne comme chef de file et gestionnaire de réseau d'éclairage, en pilotant directement un programme de rénovation axé sur les secteurs critiques. Ce positionnement permettrait de résorber plus rapidement les problématiques patrimoniales grâce à une action ciblée et maîtrisée par le Syndicat.

Bien que ces deux approches laissent une part de décision aux communes, elles diffèrent par leurs modalités de participation financière en fonction de la nature des projets et de leur vétusté. Quel que soit le scénario retenu, la cible budgétaire reste fixée à moyen terme à un déficit de la compétence éclairage de l'ordre de **3,5 M€**.

Dans l'attente des décisions, plusieurs mesures conservatoires doivent être engagées en 2026 pour maîtriser les prises en charge financières :

- **Systématiser le relamping LED** pour les projets de rénovation sur le patrimoine en bon état (avec une prise en charge limitée à 20 %).
- **Modifier les dispositions du SDE35** afin que les conventions d'études précisent que le taux de subvention applicable sera celui de l'année de réalisation des travaux, conformément à la PPI établie.

Enfin, un enjeu majeur concerne la fin de production des lampes à décharge, entraînant une pénurie de recharges pour les projecteurs sportifs. Si la compétence « sportif » est maintenue, le SDE35 devra mener un programme spécifique de rénovation sous 4 à 5 ans pour garantir la continuité du service. Le coût global de passage en LED des équipements est estimé à environ **12 M€**. Ce coût ne pourra pas être supporté par les finances du SDE35 au vu des autres priorités de la compétence. Un travail d'information et de sensibilisation sera mené en 2026 avec les communes afin d'aboutir à une stratégie dédiée

Indicateurs d'évaluation	2022	2023	2024	2025
Nombre de collectivités ayant transféré leur compétence éclairage	219	229	233	236
Nombre d'opérations d'éclairage réalisées par le SDE35 (dont effacements)	178 (48)	213 (40)	185 (29)	120 (61)
Nombre de points lumineux gérés par le SDE35	77 200	80 500	81 742	83 283

<b>Nombre de lampadaires vétustes rénovés</b> (y/c projets subventionnés)	825	781	1 678	3 485
<b>Puissance économisée grâce au passage en Led</b> (y/c projets subventionnés)	75 KW	71KW	134 KW	218 KW
<b>Taux de renouvellement du parc</b>	1.10%	0.90%	2.08%	4.20%

## Programme 1.2 : Sensibiliser la population

---

Pour mener cette mission, le SDE35 s'appuie sur des partenariats avec les agences locales de l'énergie pour les actions menées vers élus et grand public et avec des associations pour le public scolaire.

### Partenariat avec les agences locales de l'énergie

Le premier partenariat formalisé par le SDE35 a été avec l'ALEC du Pays de Rennes en 2015, puis avec l'ALEC du Pays de Fougères en 2020, et enfin avec la toute nouvelle ALEC du Pays des Vallons de Vilaine en 2023. Roche aux Fées Communauté, n'ayant pas d'ALEC sur son territoire, a conventionné avec le SDE35 entre 2023 et 2025 pour mener ce même type d'interventions à destination des collectivités.

#### Bilan 2025

De nombreuses réunions ont été organisées par les ALEC en 2025 pour sensibiliser les élus aux enjeux de transition énergétique autour des thématiques de rénovation énergétique des bâtiments, d'autoconsommation collective et de développement des énergies renouvelables. Des journées à destination du grand public ont également été proposées sur plusieurs communes du département afin de développer et aider à l'émergence de projets d'énergie renouvelable d'initiative citoyenne. Enfin, les équipes des ALEC ont participé au travail d'identification des potentiels MWh solaire/bois/géo pour étudier la faisabilité de réalisation d'un contrat d'objectif territorial/chaleur renouvelable sur leurs territoires, ce qui a participé à la signature du contrat chaleur renouvelable CCRt sur le pays de Rennes puis sur le pays des Vallons de Vilaine.

#### Perspectives 2026

Les actions de sensibilisation se poursuivront en 2026 avec des programmes d'actions portés par chaque ALEC qui permettront de promouvoir l'énergie renouvelable citoyenne, notamment dans des communes abritant des projets accompagnés par Energ'iV, ainsi que des actions d'information et de sensibilisation auprès des élus et notamment des nouveaux élus suite aux élections municipales.

### Le programme pédagogique pour le public scolaire

Le SDE35 mène des actions de sensibilisation aux enjeux de l'énergie auprès des jeunes publics depuis 2019. Le programme pédagogique, dont l'ensemble des contenus a été validé par la DSSEN (Direction des services départementaux de l'Education nationale d'Ille-et-Vilaine), repose sur un pack animation de 5 séances par classe, pour les élèves de cycle 3 (CM1/CM2). Les interventions sont réalisées par des associations locales spécialisées en énergie, dans le cadre d'un marché passé par le SDE35. Le programme pédagogique est très plébiscité par les enseignants et chaque année environ 90 classes du département en bénéficient. En 2025, le marché public "programme pédagogique" a été renouvelé pour 3 ans, avec une enveloppe légèrement réduite passant de 165 000 euros par an à 110 000 euros par an, permettant de réaliser 56 packs animation dans les écoles. Toutefois, un nouveau programme complémentaire dénommé "Ecopousse" a été proposé aux écoles. Ce programme est en partie financé par la FNCCR via les CEE et s'adresse aux élèves plus jeunes du cycle 2 (CP/CE1/CE2). 127 classes en ont bénéficié en 2025.

#### Perspectives année scolaire 2025/26

En 2025/26 les formations à destination des enseignants se poursuivront avec 2 sessions programmés en février. En parallèle, les mallettes pédagogiques avec du matériel pour réaliser des expériences scientifiques avec les élèves continuent de circuler dans chaque circonscription. Un bilan de leur utilisation sera réalisé au cours de l'année scolaire.

Indicateurs	2022	2023	2024	2025
<b>Nombre d'actions de sensibilisation réalisées en milieu scolaire ou périscolaire</b>	500 séances d'animation dans 120 classes et 21 centres de loisirs	600 séances d'animation dans 148 classes et 10 centres de loisirs	500 séances d'animation dans 108 classes et 10 CLSH	989 séances dans 183 classes
<b>Nombre de petits-déjeuners techniques</b>	4	5	7	7
<b>Nombre d'événements Grand Public avec participation du SDE35</b>	10	15	17	16
<b>Nombre de participants</b>	2324 enfants 80 personnes Grand défi énergie et eau : 15 communes, 100 familles	3 000 enfants Evolution du Grand défi vers webinaires de sensibilisation aux éco-gestes	2750 enfants sensibilisés dans les écoles, 350 personnes ont participé aux petits dej techniques	5000 enfants sensibilisés dans les écoles, 300 personnes ont participé aux petits dej techniques

## Programme 1.3 : Participer à la maîtrise des consommations d'énergie des collectivités

### Les Certificats d'Economies d'Energie (CEE)

Le SDE35 collecte les CEE sur les travaux de rénovation de l'éclairage public et en assure la revente. Le taux a évolué à la baisse durant l'année 2021 puis est reparti à la hausse depuis le dernier trimestre 2022 suite à l'annonce de la révision des objectifs pour 2023-2025. En 2025, il n'y a pas eu de collecte ni de valorisation de CEE pour le compte de l'éclairage public.

Dans le cadre du programme SERENE, le SDE35 collecte et dépose les CEE des opérations accompagnées. L'objectif de cette collecte est double : participer à l'équilibre financier du programme et mobiliser une recette qui n'était peu voire pas collectée par les collectivités lors des opérations de rénovation énergétique. Le dépôt de 3,1 GWh cumac réalisé fin 2024 via la plateforme mutualisée portée par la Région Bretagne, a été valorisé en décembre 2025 à 30 371€ soit largement supérieure à l'estimation de 21 000€. Un nouveau dépôt de 1,9 GW cumac a été réalisé en novembre 2025 et sera valorisé en 2026 (estimé à 13 000 €).

### Plateforme de gestion des données énergétiques

En 2025, dans le cadre du groupement de commande énergie, le SDE35 a poursuivi la mise en place de sa solution logicielle permettant aux membres d'accéder à l'ensemble des données de consommation et de facturation des différents fournisseurs. L'outil est mis à disposition des Conseillers en Energie Partagés (CEP). Son ouverture aux membres a démarré fin 2022 et la consolidation des données s'est poursuivi en 2025. Cet outil permet également d'effectuer le suivi des courbes de charge et le contrôle de factures. Le marché a été renouvelé pour la période 2026-2028, permettant d'assurer une continuité de service publique et la conservation de l'historique des données.

### Rénovation énergétique des bâtiments publics

Depuis 2020, et grâce au dispositif ACTEE, le SDE35 accompagne les collectivités dans divers diagnostics pour les aider à définir leurs programmes de travaux de rénovation.

Face à la crise énergétique, le SDE35 a décidé d'aller plus loin et a mis en place en 2023 un nouveau service d'accompagnement des collectivités à la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti : SERENE 35 (SService de REnovation eNergétique).

Son but : massifier les travaux de rénovation énergétique en levant certains freins et notamment :

- le manque de temps pour mener des actions ponctuelles de rénovation,
- le manque de connaissances techniques et financières,
- le manque de moyens financiers

### **ACTEE : un appui technique et financier pour mener les études préalables**

En 2025, SERENE a continué d'accompagner les communes du département en leur proposant un accord cadre de l'audit énergétique et du diagnostic CVC pour les bâtiments communaux. En plus de ces accords-cadres, le pôle rénovation énergétique propose d'accompagner les communes sur les actions suivantes :

- L'aide à l'installation des capteurs communicants
- L'élaboration d'un Schéma Directeur Immobilier Energétique (SDIE)
- L'accompagnement à la maîtrise d'œuvre

Cette année a été marquée par le dépôt de dossier de candidature de la saison 5 du programme ACTEE+ CHENE. Comme pour les précédentes saisons, le SDE35 coordonne cette candidature avec les services Conseillers de l'Energie Partagé du département. Cette mutualisation a permis d'obtenir un montant global de subvention à hauteur de 531 037 € pour un coût global du dossier 1 054 038 €.

En début 2026, une candidature mutualisée avec les CEP est en cours pour la saison 6 du programme ACTEE+ CHENE. Pour cette candidature, le SDE35 déposera un dossier pour les actions suivantes :

- 15 actions à la réalisation d'un audit énergétique bâtiment
- 5 actions à la réalisation d'un diagnostic CVC
- 3 actions à l'accompagnement à la maîtrise d'œuvre

### **SERENE35 : un appui technique et financier pour réaliser les travaux**

SERENE35 a été créé fin 2022 afin de proposer les accompagnements suivants :

- Un accompagnement technique avec la possibilité pour le SDE35 d'intervenir soit sous maîtrise d'ouvrage déléguee (MOD : le syndicat agit au nom de la collectivité) soit en assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO : le syndicat agit comme conseil sur les travaux auprès la collectivité)
- Un accompagnement financier comprenant la recherche de subventions et le financement du reste à charge par portage de l'emprunt par le SDE35 assorti d'un remboursement différé des annuités par la commune après la mise en service des travaux.

Le service est autant que possible à la carte afin de s'adapter aux moyens dont disposent les communes, soit en interne soit par le biais du service CEP. La mutualisation des travaux de rénovation permet quant à elle de disposer de compétences « suivi de travaux » mutualisées et de faciliter le passage à l'acte sur des travaux n'ayant qu'un intérêt énergétique.

L'année 2025 a été marquée par la montée en puissance des conventionnements avec les communes ainsi que des consultations des marchés associés. C'est également l'année de démarrage des premiers travaux sur des opérations en Maitrise d'Ouvrage Déléguee. Par ailleurs, l'intégration des études énergétiques et des premières phases de maîtrise d'œuvre dans l'outil GAIOS et la consolidation des différents process internes ont également fait partie des principaux sujets de l'année écoulée.

Indicateurs CEE	2022	2023	2024	2025
Nombre de CEE collectés	8,9 GWh cumac	3,8 GWh cumac	4,4 GWh cumac	1,9 GWh cumac
Valeurs de la vente des CEE	63 003 €	33 672 €	10 113 €	30 371 €

Indicateurs ACTEE	2022	2023	2024	2025
Audits énergétiques*	9	15	69*	42*
Diagnostic CVC*			7*	9*
Capteurs Communicants	12	30	0	20
Schéma Directeur Bâtiment	2	1	0	2 (en cours)

\* Porté directement par l'accord cadre du SDE35

Indicateurs SERENE	2022	2023	2024	2025
Convention d'AMOA signée	0	0	2	2
Convention de MOD signée	0	2	7	3
Nombre de marchés de maîtrise d'œuvre signés	0	1	2	6
Nombre de marchés de travaux signés	0	0	0	4

## Mission 2 : Améliorer l'efficacité énergétique

### Contexte

L'investissement conséquent du SDE35 dans les travaux sur réseau de distribution d'électricité, en particulier en milieu rural, traduit l'engagement fort du syndicat pour améliorer la qualité de l'énergie distribuée, accélérer le renouvellement des ouvrages et en augmenter la résilience, notamment face au risque tempête.

Pendant des années, le réseau électrique a évolué au même rythme que l'augmentation de la consommation. Ceci n'est plus le cas. En effet, face aux enjeux de la transition énergétique, il doit s'adapter et évoluer en profondeur. Ce besoin d'évolution structurelle est issu de deux dynamiques majeures : l'accueil d'une proportion croissante d'énergies renouvelables pour accompagner les politiques de décarbonation d'une part, et la multiplication des nouveaux usages d'autre part.

C'est pourquoi le SDE35 accompagne aujourd'hui activement le déploiement de nouvelles installations de productions électriques renouvelables sur le département en adaptant le réseau électrique en zone rurale lorsque cela est nécessaire (extension, renforcement du réseau existant, création de postes de transformation HTA/BT), afin de permettre l'injection au réseau de ces nouvelles productions.

L'efficacité énergétique passe également par le développement de nouvelles mobilités compatibles avec la transition énergétique. La politique volontariste du SDE35 pour soutenir des mobilités alternatives au carburant fossile qu'elle soit électrique, gaz ou hydrogène se poursuit par le déploiement d'IRVE pour répondre aux objectifs d'équipement du département attendus dans le cadre du SDIRVE.

### Objectifs

- Améliorer la qualité des réseaux et permettre son adaptabilité aux nouveaux besoins du territoire,
- Améliorer la résilience des réseaux face aux aléas climatiques,
- Accompagner le déploiement de nouvelles installations de productions électriques renouvelables sur le département en adaptant le réseau en zone rurale lorsque cela est nécessaire
- Contribuer à la stratégie des intercommunalités en matière de mobilités bas carbone,
- Réduire la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction d'un même besoin,
- Rationaliser l'utilisation de l'énergie dans les transports par une politique active d'accompagnement de la mutation des véhicules routiers et de leurs carburants,
- Investir le champ de la distribution gaz pour développer à terme les liens entre réseaux électriques et réseaux gaz et les opportunités de stockage des énergies renouvelables associées.

### Moyens dédiés en €

Programmes	Dépenses			Recettes		
	Fonctionnement	Investissement	Total	Fonctionnement	Investissement	Total
2.1 Réseau Electricité	868 628 €	24 315 000 €	25 183 628 €	5 572 000 €	15 259 000 €	20 831 000 €
2.3 Mobilité électrique	1 331 614 €	670 000 €	2 001 614 €	1 012 000 €	650 000 €	1 662 000 €
2.4 Mobilité décarbonée	158 938 €		158 938 €			
<b>TOTAL</b>	<b>2 359 181 €</b>	<b>24 985 000 €</b>	<b>27 344 181 €</b>	<b>6 584 000 €</b>	<b>15 909 000 €</b>	<b>22 493 000 €</b>

## Programme 2.1: Améliorer les performances du réseau de distribution de l'électricité

Compétence historique du syndicat, les travaux de développement et d'amélioration du réseau de distribution d'électricité, majoritairement en zone rurale, continuent d'être l'un des principaux postes d'investissement du SDE35.

Chaque année, le syndicat investit près de 24 millions d'euros et réalise entre 600 et 700 opérations de travaux d'électrification, en assurant la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. L'exécution est confiée à 12 entreprises, retenues dans le cadre d'un marché public de travaux qui induit plus d'une centaine emplois sur le département, dans une grande variété de typologies d'entreprises (de la PME à la multinationale).

Le SDE35 mène quatre types d'opérations sur le réseau concédé :

- Des travaux d'effacement en zone agglomérée, selon un planning décidé par les communes concernées.
- Des travaux d'extension de réseau, pour les raccordements individuels, ou la viabilisation des lotissements, ZA, ZAC en zone rurale, selon les demandes émanant de tiers.
- Des travaux de renforcement à la suite de plaintes de chute de tension ou en accompagnement d'extension de réseau.
- Des travaux de sécurisation, décidés par le SDE35 en coordination avec Enedis, pour résorber les fils nus et améliorer la performance du réseau. Il convient de noter que pour optimiser les moyens des entreprises, minimiser les déplacements, tout en facilitant le suivi des dossiers, il a été décidé en 2025 de mutualiser les travaux de sécurisation menés dans une commune en regroupant dans une même opération la dépose des fils nus de plusieurs postes de transformation HAT/BT. Cela s'est traduit cette année par la réalisation d'un nombre plus faible d'APS mais pour un même montant de travaux.

Le SDE35 assure également l'instruction des autorisations d'urbanisme en zone rurale pour le volet alimentation électrique.

Les opérations de travaux sous maîtrise d'ouvrage du syndicat sont contrôlées annuellement dans le cadre du contrôle technique des ouvrages, régi par l'article L332-30 du code de l'Energie.

Indicateurs d'évaluation	2022	2023	2024	2025
<b>Nombre d'avant-projets sommaires réalisés</b>	648	893	953	615
<b>Nombre d'études détaillées réalisées</b>	743	846	587	612
<b>Nombre d'opérations de travaux réalisées sur le réseau concédé</b>	583	689	666	686
<b>Pourcentage de fil nu sur le réseau BT</b>	10,5%	9,3%	7,6%	Non connu
<b>Nombre d'instructions de demandes d'urbanisme réalisées</b>	1537	412	344	270
<b>Nombre d'opérations de travaux contrôlées</b>	43	40	30	56

### Perspectives 2026

Chaque année en France, la construction et l'entretien des routes nécessitent environ 200 millions de tonnes de granulats naturels. Dans le même temps, des quantités importantes de déchets minéraux sont générées par le secteur du BTP et de l'industrie, et constituent, potentiellement, un moyen de préserver les ressources naturelles en offrant un gisement intéressant pour l'élaboration de matériaux alternatifs.

Le SDE35 va initier une démarche visant à favoriser le recyclage des matériaux de déconstruction du BTP dans les tranchées de nos travaux de réseaux. Plusieurs chantiers tests seront réalisés par le SDE35 en 2026 sur le territoire Bretillien. Le recours à des matériaux alternatifs ne pouvant se limiter à la seule vérification de leurs caractéristiques mécaniques et géotechniques, le SDE35 s'appuiera, dans ses expérimentations, sur la méthodologie établie par le Ministère en charge de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie permettant d'évaluer les caractéristiques environnementales de ces matériaux.

## Programme 2.3 : Promouvoir et développer la mobilité électrique

---

### Suivi-évaluation du SDIRVE

Le suivi-évaluation du SDIRVE, porté par le SDE35 dans le cadre de l'exercice de la compétence IRVE pour le compte de ses membres est un outil de concertation et de prospective permettant de vérifier l'atteinte des objectifs initialement fixés par ce document.

Le suivi-évaluation montre que l'électrification du parc de véhicules dans le département reste au-delà du scénario "ambitieux" retenu dans le travail prospectif initial. Le développement des IRVE poursuit la tendance de 2023, avec une accélération du déploiement de l'offre ultra-rapide et un retard persistant sur le développement de l'offre de recharge à destination.

Les objectifs territorialisés restent inégalement atteints entre territoires urbains, littoraux et ruraux et fortement dépendants de l'offre de recharge proposée.

### Politique de déploiement SDE35

Le réseau Béa-Ouest Charge a continué de se développer en 2025 avec 25 nouvelles stations en service (dont 45 IRVE ouvertes au public) : Balazé, Bourgbarré, Brécé, Cesson-Sévigné, Châtillon-en-Vendelais, Chavagne, Cherrueix, Cintré, Corps-Nuds, Dinard, Grand-Fougeray, Laignelet, Langon, Lassy, La-Ville-Es-Nonais, Lohéac, Médréac, Minihic-sur-Rance, Paimpont, Redon, Saint-Benoit-des-Ondes, Saint-Ganton, Saint-Suliac, Saint-Thurial, Talensac et Thorigné-Fouillard.

L'offre proposée est déterminée selon les objectifs du SDIRVE, couvre 11 des 18 EPCI du département et répond aux différents besoins des usagers (charge à destination sur le parking NewQuay à Dinard, charge à destination dans les centres-bourgs pour renforcer le maillage du réseau, Charge ultra-rapide sur les axes principaux du département).

Au total, près de 320 Points de Charge (PDC) sont accessibles aux usagers sur le département fin 2025 via le réseau Béa-OuestCharge.

Les équipes du SDE35 et leurs prestataires travaillent actuellement sur 34 stations complémentaires actuellement en travaux, 9 projets au stade études et 4 sites au stade Pré-études.

### Appels à Manifestations d'Intérêts - IRVE

Le premier AMI a été attribué au groupement Qwello/Driveco pour la couverture de 57 sites et 180 PDC complémentaires. Les premiers sites ont été ouverts au public (Cesson-Sévigné, Dol-de-Bretagne, Domloup) et les déploiements vont se poursuivre durant l'année 2026.

Dans ce cadre, et selon les objectifs du SDIRVE, le SDE35 a validé le principe d'un second AMI visant à compléter l'offre dans le département. 45 nouveaux sites sont proposés aux opérateurs privés qui doivent déposer leur candidature pour le 18 mars 2026. Une sélection du/des lauréat(s) est prévue avant la fin du 1er semestre 2026, pour envisager les premiers travaux autour de la fin 2026, début 2027.

Indicateurs d'évaluation	2022	2023	2024	2025
<b>Nombre de recharges moyen par mois sur chaque borne du SDE35</b>	45 (65 000 charges au total)	32 (47 516 charges au total)	43 (64 375 charges au total)	40 (73 940 charges au total)
<b>Nombre d'utilisateurs des bornes (badges en service)</b>	2 255	3 135	3 253	2 758
<b>Quantité d'énergie délivrée sur les bornes du SDE35</b>	1 394 068 kWh	1 021 413 kWh	1 399 192 kWh	1 619 022 kWh

## Mission 3 : Développer les énergies renouvelables

### Contexte

L'une des causes de la crise énergétique résidait dans le manque de capacités de production en France, et plus particulièrement en Bretagne. Il est donc essentiel de rattraper le retard pris par l'Ille et Vilaine pour assurer la production de tout ou partie de ses besoins énergétiques, autant en électricité qu'en gaz ou en chaleur renouvelable.

Afin de concourir activement à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique, les trois grands acteurs publics de la transition énergétique en Ille-et-Vilaine que sont le SDE35, le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine et Rennes Métropole ont fondé le 7 septembre 2018 la SEML Energ'iV. En 2024, au côté de la Banque des territoires, actionnaire historique, et de 4 partenaires privés (Crédit Mutuel Arkéa, Caisse d'Epargne, Banque Populaire de l'Ouest et Crédit Agricole) ils ont procédé à une augmentation de capitalisation portant à plus de 21M€ son capital social.

Depuis 2023, à la demande des communes intéressées, le SDE35 les accompagne dans les études de faisabilité de projets de réseaux de chaleur en vue de décarboner les modes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire des principaux consommateurs, publics et privés de leur territoire, tout en bénéficiant d'un coût stable d'énergie.

### Objectifs

- massifier le développement des projets d'énergies renouvelables en facilitant la réalisation effective des projets émergents recensés et en investissant dans des études préalables ;
- favoriser l'acceptation des projets par les citoyens, en intégrant systématiquement une démarche de concertation le plus en amont possible, et en favorisant l'investissement citoyen dès que les projets le permettent ;
- accompagner les communes et les EPCI pour développer le potentiel en Energie Renouvelable de leur territoire, tout en leur permettant de garder la main sur la valeur de ce potentiel ;
- participer au développement de la mobilité bas carbone de demain, qu'elle soit électrique, gaz naturel, ou hydrogène.

### Moyens

Programmes	Dépenses			Recettes		
	Fonctionnement	Investissement	Total	Fonctionnement	Investissement	Total
3.1 Energ'iV	69 028 €	1 150 000 €	<b>1 219 028 €</b>	200 000 €		<b>200 000 €</b>
3.3 Autoconsommation	38 616 €		<b>38 616 €</b>	44 500 €		<b>44 500 €</b>
3.5 Réseaux chaleur (Budget principal)	508 915 €	500 000 €	<b>1 008 915 €</b>	242 000 €		<b>242 000 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>616 559 €</b>	<b>1 650 000 €</b>	<b>2 266 559 €</b>	<b>486 500 €</b>	<b>0 €</b>	<b>486 500 €</b>

## Budget annexe réseaux de chaleur

Section	Sens	Réseaux	Chapitre Nat. (Code / Libellé)	CA 2025 prévisionnel	Budget RCU 2026
Fonctionnement	Dépense	0_A VENTILLER 1_BAIN DE BRETAGNE  2_FOUGERES	011 - Charges à caractère général  011 - Charges à caractère général 65 - Autres charges de gestion courante 66 - Charges financières  011 - Charges à caractère général 65 - Autres charges de gestion courante	0 €  -51 452,50 €  0 € -44 470 € 0 €	-7 152 €  -94 000 €  -8 000 € -120 000 €  -49 000 € -8 000 €
	Total Dépense			-95 922 €	-286 152 €
	Recette	0_A VENTILLER  1_BAIN DE BRETAGNE  2_FOUGERES	002 - Résultat d'exploitation reporté  74 - Subventions d'exploitation  75 - Autres produits de gestion courante  75 - Autres produits de gestion courante 77 - Produits spécifiques  75 - Autres produits de gestion courante 77 - Produits spécifiques	0 €  0 €  0 €  69 182 €  76 891 €	16 152 €  200 000 €  20 000 €  50 000 €
	Total Recette			146 074 €	286 152 €
Total Fonctionnement				50 152 €	0 €
Investissement	Dépense	0_A VENTILLER 1_BAIN DE BRETAGNE	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté  16 - Emprunts et dettes assimilées 20 - Immobilisations incorporelles 23 - Immobilisations en cours		-34 000 €  -500 000 €  -34 000 € -300 000 € -6 000 000 €
	Total Dépense			-34 000 €	-6 834 000 €
	Recette	0_A VENTILLER 1_BAIN DE BRETAGNE	10 - Dotations, fonds divers et réserves  16 - Emprunts et dettes assimilées 13 - Subventions d'investissement	0 €	34 000,00 €  6 800 000 €
	Total Recette			0 €	6 834 000 €
Total Investissement				-34 000 €	0 €
Total général				16 152 €	0 €

## Programme 3.1 : Accompagnement le développement de la Seml Energ'iV

### Actions réalisées

En 2024, Energ'iV a établi son Plan Moyen Terme (PMT) 2024-2028 et procédé à une augmentation de capital, portant ainsi son capital social à plus de 21 M€.

On peut retenir quelques chiffres importants :

- Une production électrique en 2024 de 22 GWh, en 100 % photovoltaïque,
- Une production de biogaz en 2024 de 45 GWh, produits par l'exploitation de deux unités agricoles collectives de méthanisation (Enerfées et Maen Roch)
- La vente de plus de 3 000 tonnes de GNC-BioGNC sur le réseau BMGNV35, représentant environ 10 000 000 km parcourus par des camions et des bus,
- 60 millions d'euros investis à ce jour en Ille et Vilaine par Energ'iV et ses filiales, pour 13 millions d'euros de fonds propres investis, et 196 millions d'euros supplémentaires votés, restant à déployer d'ici à 2028.

Energ'iV dispose à fin 2024 d'un portefeuille de projets solaires en développement d'environ 52 MWc. Il faut enfin souligner la mise en service du premier parc éolien dont la société est actionnaire, FEEOLE en 2025.

### Projets

Energ'iV continuera en 2026 sa politique de prises de participation dans des projets de centrales solaires, unité de méthanisation et de parcs éoliens en collaboration étroite avec les communes concernées, tout en apportant son expertise en matière d'études et de concertation auprès des riverains et citoyens des territoires.

Indicateurs d'évaluation	2022	2023	2024	2025
<b>Energie électrique produite en Ille-et-Vilaine</b>	1 277 GWH	1 320 GWh	1 342 GWh	Données non disponibles
<b>Prises de participation dans des filiales votées (en nb)</b>	4	4	6 Total : 30	Données non disponibles
<b>Puissance photovoltaïque en développement (MWc)</b>	43 MWc	52 MWc	52 MWc	Données non disponibles
<b>Nombre de centrales photovoltaïques sur toitures / ombrières en service</b>	10	17	54	Données non disponibles
<b>Nombre de centrales photovoltaïques au sol en service</b>	2	2	2	Données non disponibles
<b>Production EnR électrique d'Energ'iV et ses filiales</b>	24 GWh	26 GWh	22 GWh	Données non disponibles
<b>Puissance globale électrique installée (MWc) par Energ'iV et ses filiales</b>	23,7 MWc	25 MWc	28,2 MWc	Données non disponibles
<b>Production bioGaz d'Energ'iV et ses filiales</b>	-	78 GWh	45 GWh	Données non disponibles
<b>Investissements totaux générés par Energ'iV et ses filiales</b>	-	40M€	60M€	Données non disponibles

## Programme 3.4 : Favoriser le développement de boucles d'autoconsommation

En 2025, le déploiement des boucles d'autoconsommation collective s'est poursuivi dans le cadre de la PMO départementale Part'EnR 35, avec 6 nouvelles boucles créées, soit un total de 14 boucles en service : 13 gérées par Part'EnR 35 et la boucle historique de Phebus à Melesse.

Un chargé de projet ACC, a été recruté en juin 2025 pour accompagner le développement des boucles. Au deuxième semestre, un travail a été mené pour optimiser le modèle économique et réduire les frais de gestion, ce nouveau cadre sera finalisé et mis en place en 2026. L'objectif est de créer une quinzaine de nouvelles boucles en 2026.

Indicateurs d'évaluation	2022	2023	2024	2025
<b>Nombre d'opérations d'autoconsommation accompagnées</b>	2	2	8	17
<b>Nombre d'opérations d'autoconsommation créées</b>	1	0	6	6
<b>Nombre de sites consommateurs publics et privés ajoutés dans l'année</b>	36	52	84	83
<b>Puissance cumulée installée et production échangée dans l'année</b>	101 kWc	101 kWc	1 370 kWc	2 279 kWc

## Programme 3.5 : Développer et accompagner des projets de réseau de chaleur

Depuis 2023/2024, le SDE35 est sollicité par des communes afin de mener des études de faisabilité de réseaux de chaleur, dont la pertinence a été confirmée préalablement par des études d'opportunité réalisées par les ALEC ou AILE. Les études de faisabilité sont subventionnées dans le cadre du plan Bois Energie Bretagne et le reste à charge partagé à parts égales entre les communes ou l'EPCI concernés et le SDE35. Ce dispositif est mené via des conventions de partenariat et fait appel à des compétences de bureaux d'études spécialisés.

En 2026, des études seront menées sur les communes de Montfort-sur-Meu, Dol-de-Bretagne et potentiellement Pipriac et Saint-Malo Agglomération. Les études sur Châteaugiron et Noyal-Sur-Vilaine, démarrées en 2025 seront finalisées.

Dans le cadre du budget annexe, le SDE35 est par ailleurs autorité organisatrice de projets de développement des réseaux de chaleur de :

- Bain-de-Bretagne : le SDE35 réalisera les travaux de canalisations et des sous-stations à partir du printemps 2026. Les travaux de la chaufferie et l'exploitation du futur réseau ont été délégués au concessionnaire ENGIE dans le cadre d'une concession signée en octobre 2025 pour une durée de 25 ans.
- Fougères : l'ensemble des études, travaux et l'exploitation du futur réseau de la ville sont délégués au concessionnaire ENGIE pour une durée de 20 ans à compter de la signature du contrat, qui a eu lieu fin décembre 2025.

Le groupement Manergy-AEC-Ravetto accompagne le SDE35 pour le suivi de la conception, et des travaux du projet de Bain-de-Bretagne et de la concession du projet de Fougères. Les dépenses et recettes associées à ces 2 projets sont intégrées à un budget annexe dédié.

## Mission 4 : Développer la relation aux usagers

### Contexte

Dans le cadre du contrat de concession électrique, le SDE35 est le garant local de la relation aux usagers mise en place par Enedis et EDF. Il peut être amené à intervenir lors de médiation ou de rappel à la règle.

Le SDE35 développe des politiques de solidarité à destination des populations en situation de précarité énergétique, en local comme à l'international.

Enfin, et comme toute collectivité, le SDE35 se doit d'associer les usagers aux décisions importantes qu'il prend. La mise en place et l'animation de la CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux) participe à cette démocratie de proximité.

### Objectifs

- Garantir la qualité de la relation aux usagers de la concession électrique.
- Favoriser l'échange et le partage d'informations avec les citoyens.
- Contribuer à la réduction de la précarité énergétique.

### Moyens dédiés en €

Programmes	Dépenses			Recettes		
	Fonctionnement	Investissement	Total	Fonctionnement	Investissement	Total
4.1 CCSPL						
4.2 Coopération	35 424 €		<b>35 424 €</b>			
4.4 Solidarité	156 695 €		<b>156 695 €</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>192 118 €</b>		<b>192 118 €</b>			

## Programme 4.1 : Faciliter la participation des représentants des usagers à la vie des services publics locaux (CCSPL)

Le 5 novembre 2025, les rapports d'activité des concessionnaires EDF et Enedis (contrat de distribution et de fourniture d'électricité aux Tarifs Réglementés de Vente) et de GRDF (18 contrats de distribution de gaz) ont été présentés par des représentants de ces 3 délégataires.

Les principaux indicateurs 2024 (patrimoine, consommation/production, qualité, travaux) et les faits marquants 2024/2025 ont ainsi été exposés aux participants de la commission.

Indicateurs d'évaluation	2022	2023	2024	2025
Nombre de réunions CCSPL	1	1	2	1

## Programme 4.2: Soutenir et accompagner des projets décentralisés de coopération internationale dans le secteur de l'énergie

La loi Oudin-Santini-Pintat autorise les syndicats d'énergie à affecter 1 % de leurs ressources à des projets d'action de coopération décentralisée à l'international. Des projets de coopération décentralisée peuvent donc être soumis au SDE35, pour attribution éventuelle d'une subvention. La demande doit porter sur un projet d'électrification, par énergie renouvelable de préférence. Les critères de sélection figurent dans le guide des aides du SDE35.

### Bilan 2025

4 associations ont reçu une aide en 2025 pour un montant de 28 788 euros :

- L'association AVUNID (Volontaires unis pour le développement du Togo) pour un projet d'installation de panneaux solaires et de pompes solaires sur forages pour réduire la corvée d'eau de femmes et jeunes filles du canton de Davie, au Togo. Cette association est soutenue par la commune de Saint Sauveur des Landes => 10K€
- L'association Electriciens sans Frontière afin de soutenir un projet de containers solaires pour assurer la sécurité alimentaire et développer l'activité de pêche à Kismayo en Somalie => 10k€
- L'association Burkina 35 pour un projet de réhabilitation d'une douzaine de forages en panne et la création d'un nouveau sur les communes de Pibaoré et Boala => 2 538 euros
- L'association Acigal pour un projet de développement au profit des femmes de Darou Khoudoss au Sénégal (soutien d'une activité éco via l'énergie solaire) => 6 280 euros

### Perspectives 2026

Le budget du SDE35 alloué au 1% énergie est fixé à 30 000 euros par an. Le travail de partenariat mené avec Rennes Métropole pour harmoniser le 1% (eau/énergie/déchet) sur le territoire de la métropole se poursuivra et le partenariat avec ESF évoluera pour soutenir davantage de projets menés par ESF.

Indicateurs d'évaluation	2022	2023	2024	2025
Nombre de projets accompagnés	2	5	2	4

## Programme 4.4 : Participer à la résorption de la précarité énergétique

---

### Bilan 2025

Depuis 2023, le SDE35 a modifié sa stratégie de lutte contre la précarité énergétique et a augmenté le budget associé en le passant de 95 000 à 120 000 euros.

Le SDE35 poursuit sa contribution au Fonds de Solidarité Logement (FSL), mais sur un montant inférieur (55 000 euros au lieu de 95 000 euros) et en affectant cette somme exclusivement sur le fonds FARO. Ce fond est destiné aux ménages en situation de grande précarité, engagés dans des travaux de rénovation de leurs logements grâce aux aides de l'ANAH, mais qui ont besoin d'un complément pour boucler le plan de financement (+ / - 5 000 € par dossier). Ce dispositif a permis en 2025 d'aider 20 ménages en situation de précarité pour un montant de 95 100 euros. Les travaux ont principalement consisté à des sorties d'insalubrité et d'amélioration énergétique.

Le SDE35 poursuit en 2025 l'expérimentation menée avec les compagnons bâtisseurs et la Fondation pour le logement des défavorisés dans le secteur sud-ouest du département. Il s'agit de mener des chantiers de rénovation à l'aide du dispositif Bricobus qui permet de mener des travaux à court terme chez les habitants en situation de très grande précarité énergétique. En 2025, 143,5 journées sur site ont été réalisées et ont abouti à près de 23 interventions dans des logements.

### Perspectives 2026

Le Conseil Départemental a annoncé sa volonté de créer un dispositif départemental de repérage de la précarité énergétique, le SDIME+35 d'ici juin 2026 et a sollicité le SDE35 pour y contribuer financièrement. Les élus du SDE35 ont approuvé la participation du syndicat à hauteur de 20 000 euros en 2026, puis 40 000 euros en 2027, venant s'ajouter aux aides déjà versés au FSL. Par ailleurs, la convention avec les Compagnons Bâtisseurs sera reconduite de 2026 à 2027 et étendue sur l'ensemble du département. Le montant total de l'aide du SDE35 en faveur de la lutte contre la précarité énergétique passera donc à 135 000 euros en 2026.

Indicateurs d'évaluation	2021	2022	2023	2024	2025
Montant alloué au FSL -Fonds FARO	95 000 €	95 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €
Subvention Bricobus (CBB)				60 000 €	60 000 €

## Mission 5 : Mutualiser les moyens et les expériences

### Contexte

Grâce à son assise départementale, le SDE35 a la capacité d'apporter un appui technique aux collectivités dans ses domaines de compétence et de favoriser les mutualisations. Il contribue ainsi à l'aménagement du territoire et à la cohésion territoriale.

Cette action passe notamment par le portage d'un important groupement d'achats d'énergies (électricité et gaz) mais aussi par des contributions aux 18 PCAET (Plans Climat Air Energie Territorial) engagés par les EPCI et l'assistance à la réalisation d'études (schéma de réseaux d'énergie...) ou de nouveaux services (Plan Corps de Rue Simplifié...) en partenariat avec les communes, EPCI ou pays.

Le SDE35 participe également à la vie de nombreux réseaux au 1<sup>er</sup> lieu duquel le Pôle Energie Bretagne (PEBREIZH) avec les 3 autres syndicats d'énergie bretons et Brest Métropole.

### Objectif

Favoriser les économies d'échelle et monter en compétence en développant les mutualisations et les partages de données à l'échelle du département.

### Moyens dédiés en €

Programmes	Dépenses			Recettes		
	Fonctionnement	Investissement	Total	Fonctionnement	Investissement	Total
5.1 Achat d'énergie	236 533 €		<b>236 533 €</b>	161 000 €		<b>161 000 €</b>
5.2 PCRS	74 399 €	88 350 €	<b>162 749 €</b>	5 000 €	123 600 €	<b>128 600 €</b>
5.3 Accomp.EPCI	103 577 €		<b>103 577 €</b>			
5.5 Réseaux télécom.	76 145 €	1 500 000 €	<b>1 576 145 €</b>	10 000 €	1 500 000 €	<b>1 510 000 €</b>
5.7 PEBreizh	26 000 €		<b>26 000 €</b>			
5.8 Réseaux profes.	85 000 €		<b>85 000 €</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>601 655 €</b>	<b>1 588 350 €</b>	<b>2 190 005 €</b>	<b>176 000 €</b>	<b>1 623 600 €</b>	<b>1 799 600€</b>

## Programme 5.1 : Organiser des groupements d'achat énergie pour les collectivités

L'ouverture des marchés de l'énergie impose aux collectivités de mettre en concurrence leurs fournisseurs de gaz naturel et d'électricité. Depuis 2015, le SDE35 propose aux collectivités d'Ille-et-Vilaine des groupements d'achat d'énergie afin de disposer d'une expertise mutualisée pour mener ces achats complexes.

Ce groupement compte désormais 362 membres : 276 communes, 16 communautés de communes, le département 35, 39 CCAS et CIAS, 23 syndicats intercommunaux ou mixtes et 7 structures autres (EPL, régie, EPA, SEM, SA.).

Les nouveaux marchés de fourniture démarrent au 1<sup>er</sup> janvier 2026, pour une durée de 2 ans pour l'électricité, et de 3 ans pour le gaz. Quinze nouveaux membres, dont le Département, la Ville et Rennes et Rennes Métropole, ont rejoint le groupement d'achat.

Si la crise énergétique a fortement impacté les prix de la période 2022-2025, la situation redevient plus favorable en 2026. Les achats en tranches réalisées durant l'année 2025, ont permis de fixer un prix moyen en forte baisse de -30% sur le TTC pour l'électricité. Sur le gaz, la tendance baissière se poursuit aussi également avec -5% de réduction.

Le SDE35 a mis en œuvre une nouvelle stratégie d'approvisionnement afin de diversifier les modalités d'achat et favoriser les circuits courts. Un lot innovant en achat « Bloc+Spot », réservé aux sites de forte puissance, va permettre d'optimiser les prix, et de tester cette nouvelle formule, préalable à moyen terme à l'intégration de contrats d'achat direct d'électricité renouvelable (Cader / PPA).

Les membres du groupement sont aussi incités à intégrer une boucle d'autoconsommation collective pour bénéficier d'un approvisionnement renouvelable local à un prix stabilisé à long terme pour une part de leurs consommations.

Indicateurs d'évaluation	2022	2023	2024	2025
<b>Nombre de collectivités adhérentes</b>	346	345	360	362
- Au titre du GAZ	145	146	154	155
- Au titre de l'ELECTRICITE	303	303	303	303
<b>Nombre de sites GAZ</b>	1028	1021	1158	1154
<b>Nombre de sites ELEC</b>	7 027	7 384	7 450	7 359
<b>Consommation des sites GAZ</b>	96,7 GWh	83,7 GWh	96,9 GWh	nc
<b>Consommation des sites ELEC</b>	94,4 GWh	98,5 GWh	107,7 GWh	nc
<b>Nombre de sites avec une option garanties d'origine ENR</b>	Elec : 1 393 sites Gaz : 89 sites	Elec : tous sites à 30 ou 100% Gaz : 89 sites	Elec : tous sites à 30 ou 100 % Gaz : 89 sites	Elec : tous sites à 30 ou 100 % Gaz : 89 sites
<b>Nombre d'adhérents optant pour l'offre 100% EnR HVE</b>	12	19	38	63
<b>Nombre de sites approvisionnés 100% EnR Haute valeur environnementale</b>	9 sites éclairage 43 bâtiments 120 bornes	Non disponible	10 sites éclairage, 93 bâtiments ou autre, 4 bornes	11 sites éclairage, 134 bâtiments ou autres, 21 bornes
<b>Consommations du groupement</b>	1,35 GWh	<i>Non disponible</i>	<i>Non disponible</i>	<i>Non disponible</i>

## Programme 5.2 : Accompagner la réalisation des PCRS

---

Depuis 2018, le SDE35 coordonne la constitution d'un PCRS (plan corps de rue simplifié) en Ille-et-Vilaine, hors Rennes Métropole. Ce fonds de plan à très grande échelle issu de la réforme « DT-DICT » de 2012 vise à limiter les incidents lors de travaux à proximité des réseaux. Dans le département, il se présente sous 2 formes : le PCRS image (orthophotographies aériennes prises en 2020-2021 couvrant tout le territoire) et le PCRS vecteur (levés topographiques en 3 dimensions acquis en 2023 couvrant 1250 km de voies sur 81 communes).

Pour assurer son rôle de référentiel cartographique dont l'usage est obligatoire pour tous à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, le PCRS doit être maintenu à jour. En collaboration avec les EPCI du département, le SDE35 a proposé en 2025 une stratégie de mise à jour du PCRS, à la fois pour son volet image et pour son volet vecteur.

Dans un premier temps, il s'agit de recenser les zones à mettre à jour (soient les zones de travaux ayant impacté la voirie du domaine public) à partir d'une remontée d'informations de la part des partenaires, complétée par une détection automatique du changement par comparaison d'images (aériennes ou satellitaires) à deux dates différentes, effectuée par un prestataire.

Chaque année, l'image sera mise à jour par un prestataire, en intégrant des portions actualisées issues de nouvelles prises de vues des zones modifiées. Les données vectorielles seront actualisées selon la même méthode que l'acquisition initiale (mobile mapping), mais sur des tronçons de voirie ciblés, chaque collectivité adaptant la mise à jour à ses propres besoins.

Le financement a été sécurisé par le SDE35, qui a piloté la structuration du montage financier en fédérant les contributions des EPCI et des gestionnaires de réseaux (Enedis, GRDF, SMG35 et SDE35) au travers de licences d'utilisation des données PCRS.

Pour mener à bien le projet de mise à jour du PCRS, le SDE35 a réalisé en 2025 les actions suivantes :

- Formaliser et établir une convention avec les EPCI pour la mise à jour du PCRS image et du PCRS vecteur ;
- Formaliser et établir un contrat de licence d'utilisation des données PCRS avec chacun des exploitants de réseaux ayant manifesté son intérêt pour le projet ;

En 2026 le SDE35 prévoit de :

- Mettre en place les marchés nécessaires (détection automatique du changement, acquisition et contrôle du PCRS image, acquisition et contrôle du PCRS vecteur) et assurer le suivi d'une partie d'entre eux ;
- Mettre à disposition des EPCI une application web pour signaler les zones de travaux ;
- Initier les premières mise à jour du PCRS image et vecteur ;
- Animer le comité de suivi technique pour la validation des zones à mettre à jour ;
- Administrer la plate-forme de diffusion du PCRS ;
- Contribuer financièrement, à la fois en tant qu'exploitant du réseau d'éclairage public (environ 10 000 € par an) et par sa mission de mutualisation des moyens (12 000 € par an).

Indicateurs d'évaluation	2022	2023	2024	2025
Nombre d'EPCI adhérant à la démarche	17	17	17	16
Nombre de conventions signées avec des opérateurs de réseaux	1	1	1	3
Nombre D'EPCI couvert par du PCRS vecteur	-	10	10	10
Nombre de kilomètres de PCRS vecteur	-	1 253	1 253	1 253

<b>Nombre d'opérateur de réseau sollicités</b>	3	4
<b>Nombre de réunion d'information (EPCI et Exploitants de réseaux)</b>	5	13

## Programme 5.3 : Accompagner les EPCI sur la voie de la transition énergétique

La loi de 2015 relative à la transition énergétique a prévu la création d'une Commission Consultative Paritaire de l'Energie (CCPE) entre les syndicats d'énergie et l'ensemble des EPCI inclus dans leur périmètre. En Ille-et-Vilaine, elle est composée de 36 membres permanents :

- 18 élus représentant les 18 intercommunalités du département,
- 18 élus désignés au sein du comité du SDE35.

Auxquels s'ajoutent des personnalités compétentes : Région Bretagne, DDTM, ADEME, Enedis, GRDF. Cette commission contribue à la coordination de l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, à la mise en cohérence des politiques d'investissement et à faciliter l'échange de données.

En 2025, cette Commission a été consacrée à la présentation :

- De l'étude menée par le Pôle Energie Bretagne (PEBreizh) sur l'adaptation au changement climatique et échanges sur sa déclinaison départementale pour les politiques du SDE35 et des EPCI sur les réseaux d'énergie et les installations renouvelables
- Des évolutions en cours des marchés de l'énergie : Situation 2026 et adaptation de nos consommations aux nouveaux enjeux de flexibilité et d'intégration des énergies renouvelables locales (bâtiments Flexready, prix négatifs, Autoconsommation Collective avec Part'EnR35, ...)

Le SDE35 a poursuivi en 2025 son implication au sein des PCAET des 18 EPCI du département. Il a également accompagné plusieurs territoires dont Liffré Cormier Communauté pour la réalisation d'une étude de planification de développement des énergies renouvelables. Ces études permettent de déterminer, par filière et par secteur, le potentiel de développement des énergies renouvelables et ainsi établir une stratégie et plan d'actions afin de mettre en œuvre les potentiels identifiés. Elles aident aussi à identifier des projets concrets sur lesquels les territoires vont pouvoir s'investir rapidement en s'appuyant, le cas échéant, sur les offres d'Energ'iV. Concernant Liffré Cormier Communauté le SDE35 poursuivra cet accompagnement du territoire en 2026 sur la phase opérationnelle, via une nouvelle convention de partenariat visant à accompagner le bureau d'études sélectionné par Liffré Cormier Communauté pour la structuration d'un outil de portage territorial, afin de développer les énergies renouvelables sur le territoire.

Le SDE35 a par ailleurs mené, dans le cadre du contrat de coopération métropolitain, l'élaboration d'un plan d'approvisionnement territorial (PAT) visant à structurer la filière locale d'approvisionnement en bois afin que celle-ci soit capable de répondre aux besoins liés notamment aux réseaux de chaleurs de le SDE35 déploie par ailleurs (cf 3.5). Les résultats opérationnels sont attendus pour début 2026.

## Programme 5.5 : Mutualiser les travaux et les infrastructures de réseaux

Dans le cadre des travaux d'effacement coordonnés de réseaux, ceux sur les réseaux de communications électroniques sont réalisés par le SDE35 mais cofinancés par les communes et Orange conformément à une convention ad'hoc où la commune doit choisir de rester ou non propriétaire des fourreaux. En 2025, les participations financières d'Orange ont porté sur 81 opérations d'effacement réalisées entre 2022 et 2025 pour près de 88 km de fourreaux et un montant de 438 k€.

Indicateurs d'évaluation	2022	2023	2024	2025
<b>Nombre d'opérations réalisées sur le réseau télécom dans le cadre des travaux d'effacement</b>	61	39	46	55
<b>Nombre de supports communs facturés aux opérateurs (redevance d'utilisation) pour le déploiement de la fibre optique</b>	608	1 219	7 153	10 967

## Programme 5.7 : Contribuer activement au développement du PEBreizh

Le Pôle Energie Bretagne – PEBreizh – est une association regroupant les 4 syndicats d'énergie bretons (SDE22, SDEF, SDE35 et Morbihan énergies) ainsi que Brest Métropole. Cette collaboration est née de cette volonté partagée d'œuvrer ensemble, en tant qu'acteurs publics pour la transition énergétique en Bretagne.

L'année 2025 a été dense et riche d'enseignements. De nombreux dossiers ont été portés conjointement et notamment :

- Travail sur la résilience et l'adaptation des réseaux électriques et des installations de production d'énergies renouvelables au changement climatique,
- Visites terrain sur les nouveaux gaz verts et les réseaux de chaleur,
- Contrôles mutualisés des concessions électriques portant sur les conditions de raccordement des producteurs au réseau de distribution,
- Conclusion d'un partenariat avec Mégalis au sujet des enfouissements coordonnés des réseaux électriques et du réseau fibre,
- Intégration à la coordination du réseau des Générateurs en Bretagne.

L'année 2025 a également été marquée par deux événements dans la gouvernance et l'animation de l'association :

- Gwenn LE NAY, Président de Morbihan Energies, a été désigné Président du PEBreizh le 7 octobre 2025. Il succède à Dominique RAMARD, Président du Syndicat départemental d'Energie des Côtes-d'Armor,
- Le recrutement d'une nouvelle coordinatrice, Lorene Kloster, à la suite du départ de Juliette Darlu, présente dans la structure depuis janvier 2024.

L'année 2026 se poursuivra dans un contexte ponctué par le renouvellement des instances syndicales et de Brest métropole au printemps. Plusieurs temps forts rythmeront cette année :

- Poursuite des échanges réguliers avec Enedis : conclusion des négociations autour du Protocole des Travaux Sous Tension, nouveau contrôle mutualisé autour de l'élagage,
- Mise en lumière des difficultés rencontrées par les syndicats d'énergie avec le prestataire Orange au sujet des opérations de câblage,
- Suivi du développement du projet ACCELERE financé par la Région Bretagne et l'Union européenne via l'enveloppe du FEDER : promotion et massification régionale de l'autoconsommation collective,
- Continuer les réflexions et actions autour de l'innovation et de la flexibilité énergétique,
- Lancement de deux nouveaux groupes de travail interservices : éclairage public et services financiers.

Indicateurs d'évaluation	2022	2023	2024	2025
<b>Nombre de réunions officielles du PEBreizh</b>	3	3	5	3
<b>Nombre de réunions des directeurs des SDE</b>	7	2	6	6

## Programme 5.8 : Participer à la vie des réseaux

---

Le SDE35 participe activement à plusieurs réseaux professionnels, régionaux comme nationaux. Le but est double : former en continu élus et agents grâce aux retours d'expériences et aux échanges avec nos pairs, mais également défendre les politiques menées par le SDE35 et les financements associés.

Parmi les réseaux les plus importants, on peut citer :

- **FNCCR - Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régie** - dont Olivier Dehaese est membre du CA et préside la Commission Réseaux de Chaleur. C'est cette fédération qui est la référente pour les négociations nationales avec ENEDIS et GRDF.
- **AMORCE** – Association dédiée à la transition énergétique très active sur les EnR dont la chaleur renouvelable, regroupant collectivités et entreprises - dont Daniel Guillotin est membre du CA
- **ATLANSUN** - Réseau régional (Bretagne et Pays de la Loire) du solaire - dont David Clausse est Vice-Président en charge de la Commission Collectivités Locales,
- **TARANIS** - Réseau breton des énergies citoyennes, membre de Energie Partagée,
- **AFE** - Réseau des professionnels de l'éclairage public,
- **Think'Smart Grid** - Réseau national pour la flexibilité
- **AVERE** - Réseau national pour la mobilité électrique

En 2026, il est prévu de maintenir le même périmètre d'adhésions.

En parallèle de ces adhésions, le SDE35 mène une politique de partenariats avec des acteurs locaux tel que l'AMF35 (participation à des webinaires pour des élus sur des sujets d'expertise du syndicat et animation d'un stand lors du salon Terres et Maires d'avril 2025 organisé par l'AMF35) et le milieu universitaire et académique. Le SDE35 soutient la Fondation Université de Rennes et parraine un master « droit et environnement » à l'Université Rennes 1. Plusieurs visites techniques de sites EnR sont proposés aux étudiants chaque année, et des interventions sont également réalisées chaque année par les équipes du syndicat et d'Energ'iV (fresque du climat, présentation des métiers liés aux EnR dans une collectivité territoriale, etc.) pour les étudiants de Supelec, l'Institut d'Agro de Rennes, etc.

## Mission 6 : Assurer le contrôle de concessions

### Contexte

Inscrit dans les compétences obligatoires du syndicat, le contrôle du service public délégué au concessionnaire est le cœur de métier du SDE35. Cette mission consiste à suivre et évaluer l'activité déléguée au concessionnaire Enedis, EDF (pour les TRV, Tarifs Réglementés de Vente) mais aussi les opérateurs gaz, en vérifiant que les moyens et investissements répondent aux enjeux d'optimisation de la qualité et de la sécurité des réseaux d'acheminement de l'électricité et du gaz.

Cette mission de contrôle repose :

- Pour l'électricité (distribution et fourniture aux TRV) et le gaz :
  - o un contrôle périodique effectué à partir des données et informations transmises annuellement par les concessionnaires. Ces données après traitement et consolidation sont analysées par thématique : patrimoine technique, qualité de l'énergie, investissements du concessionnaire et état du patrimoine comptable, indicateurs de consommation et production
- Pour la distribution d'électricité :
  - o un contrôle continu effectué au quotidien à l'appui des déclarations de travaux d'Enedis et des réclamations des usagers,
  - o un contrôle opérationnel, portant sur des dossiers précis (devis, facturation, qualité d'énergie) ou des thématiques ciblées.

Ce travail fait l'objet chaque année d'un bilan de contrôle de la concession, compilant une version consolidée et pluriannuelle des données et indicateurs fournis par EDF, Enedis et GRDF.

A partir de 2026, les missions de contrôle concernant les concessions gaz vont se développer dans le cadre de la mise en place du contrat groupé comprenant 15 communes.

### Objectifs

- Assurer un suivi détaillé des contrats de concessions,
- Garantir la pérennité du patrimoine concédé,
- Veiller au respect des engagements, notamment en matière de qualité de service aux usagers
- Répondre aux sollicitations/réclamations des collectivités, entreprises et particuliers s'agissant des travaux effectués sur les réseaux électriques de distribution ou des services attendus de la part des concessionnaires.

### Moyens

Programmes	Dépenses			Recettes		
	Fonctionnement	Investissement	Total	Fonctionnement	Investissement	Total
6.1 Concession élec	229 861 €		<b>229 861 €</b>	1 250 000 €		<b>1 250 000 €</b>
6.2 Concession gaz	32 414 €		<b>32 414 €</b>	131 000 €		<b>131 000 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>262 275 €</b>	<b>0 €</b>	<b>262 275 €</b>	<b>1 381 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 381 000 €</b>

Indicateurs d'évaluation	2022	2023	2024	2025
Nombre de thématiques de contrôle opérationnel	0	1	2	2
Nombre de réunions de la commission concession	1	0	2	8

## Programme 6.1 : Concession d'électricité

L'année 2025 a fait l'objet de nombreux échanges et négociations avec Enedis afin de travailler sur le renouvellement des documents contractuels suivants pour la période 2026-2029 :

- Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)
- Les conventions "Article 8" et "éradication fils nus" portant sur une participation du concessionnaire aux travaux d'enfouissement également
- La convention "Transition énergétique".

Les contrôles opérationnels ont porté en 2025 sur le contrôle du PPI en cours (2022-2025) et, à l'échelle du PEBreizh, les raccordements des producteurs. En 2026, le pôle concessions contrôlera une vingtaine d'opérations de déplacements d'ouvrage réalisés par Enedis, et à l'échelle bretonne, la thématique "élagage" est ciblée.

Le pôle concessions prend en charge, avec l'appui de l'entreprise Atlantic Ingénierie, le Contrôle Technique des Ouvrages, démarche réglementaire (arrêté du 14 janvier 2013) consistant à contrôler une quarantaine de chantiers aériens réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SDE35. Des chantiers en souterrain et des mises à la terre du neutre sont également analysés dans le cadre de ce marché.

Avec une moyenne de 122 réclamations annuelles traitées entre 2022 et 2025, le pôle concessions assure le suivi des réclamations portant sur le réseau électrique et beaucoup plus rarement sur les contrats d'électricité aux tarifs réglementés de vente. La majorité des réclamations reçues concerne des anomalies techniques et des problématiques de délais et de qualité d'intervention des entreprises prestataires d'Enedis ou du SDE35.

Indicateurs d'évaluation	2022	2023	2024	2025
Nombre de réclamations traitées/an	124 (2 Linky)	113 (8 Linky)	131 (4 Linky)	120 (non définitif)
Délais de traitement (jusqu'à clôture) en jour	127 (non définitif)	110 (non définitif)	107 (non définitif)	69 (non définitif)

## Programme 6.2 : Concessions gaz

Au 1er janvier 2025, 38 communes d'Ille-et-Vilaine ont transféré leur compétence gaz au SDE35 qui devient Autorité Compétente pour la distribution du Gaz (AODG). Parmi elles, 18 communes sont desservies en gaz : 15 disposent d'un contrat dit « historique » (concession péréquée) et 3 concessions plus récentes disposent d'un contrat aux tarifs non péréqué : Maen Roch, Saint-Germain-en-Coglès et Amanlis.

Depuis 2024, le SDE35, accompagné du cabinet AEC conseil, a mené avec GRDF des négociations pour la mise en place d'un contrat groupé sur les 15 communes disposant d'un contrat péréqué "historique" : Baguer-Morvan, Bains-sur-Oust, Breteil, Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine, Dinard, Domagné, La Mézière, Lécousse, Montreuil-sur-Ille, Redon, Saint-Jouan-des-Guérets, Saint-Malo, Saint-Médard-sur-Ille, Saint-Méloir-des-Ondes et Vignoc. Ce contrat, d'une durée de 25 ans est effectif depuis le 1er janvier 2026.

Indicateurs d'évaluation	2022	2023	2024	2025
<b>Nombre de concessions gérées par le SDE35</b>	2	2	4	18
<b>Nombre d'abonnés</b>	349	334	729	34 265

## Mission 7 : Développer des moyens généraux adéquats

### Contexte

Les services supports sont composés de la direction générale, du pôle communication, du pôle expertise, appels à projets et de la direction des moyens généraux et du contrôle de gestion (accueil, administration, finances, ressources humaines, marchés publics, systèmes d'informations). Ils sont au service des directions et pôles métiers pour mutualiser les missions transversales, coordonner l'ensemble des actions et s'assurer de la cohérence de la mise en œuvre du projet stratégique défini par les élus.

Le premier défi stratégique est humain puisqu'il s'agit de faire évoluer les métiers et d'adapter en permanence les ressources humaines et les outils aux besoins liés aux évolutions du SDE35 et notamment l'acquisition de nouvelles compétences.

Le second défi est numérique puisqu'il s'agit à la fois de poursuivre l'informatisation et la sécurité informatique du SDE35, tout en se dotant de systèmes d'informations performants qui permettent d'améliorer la qualité de service rendu aux collectivités, aux partenaires et aux usagers.

A cette fin, 4 objectifs sont poursuivis en permanence :

1. Accompagner l'élaboration et le déploiement de la stratégie du SDE35
2. Améliorer l'efficience et la productivité du SDE35
3. Développer une vision globale du Syndicat grâce à des outils de pilotage
4. Favoriser les collaborations internes au SDE35, et externes avec nos partenaires

### Objectif

- Sécuriser les finances du SDE35 dans le temps
- Adapter les moyens en permanence à l'évolution des missions du SDE35

### Moyens

Programmes	Dépenses			Recettes		
	Fonctionnement	Investissement	Total	Fonctionnement	Investissement	Total
Taxe élec	750 000 €		750 000 €	10 800 000 €		10 800 000 €
Services supports	2 153 443 €	1 161 000 €	3 314 443 €	11 000 €	30 000 €	41 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 903 443 €</b>	<b>1 161 000 €</b>	<b>4 064 443 €</b>	<b>10 811 000 €</b>	<b>30 000 €</b>	<b>10 841 000 €</b>

## Se doter de systèmes d'information performants

---

### Année 2025

En 2025, l'activité du service SI s'est inscrite dans la continuité des travaux engagés les années précédentes, notamment autour de l'intégration du suivi des affaires du syndicat et de l'avancement des projets portés avec la SEM ENERG'IV.

Plusieurs chantiers structurants ont été menés à bien au cours de l'année. Le déploiement de la solution NEXT GPI, destinée à remplacer l'ancienne GMAO pour l'éclairage public et l'IRVE, a été réalisé. La mise en œuvre de la téléphonie intégrée à Office 365 via Teams a également été finalisée, accompagnant l'évolution des usages internes.

Par ailleurs, une connexion fibre dédiée de 500 Mb/s a été mise en service pour le SDE35, permettant d'améliorer les performances et la fiabilité des accès au système d'information. Enfin, à la suite de l'audit mené en 2024, une solution dédiée à l'exploitation et à la visualisation des données a été mise en place, le choix du syndicat sur la solution française DigDash.

L'ensemble de ces actions a contribué à faire évoluer progressivement le système d'information, en réponse aux besoins opérationnels du syndicat.

### Projets 2026

L'année 2026 sera marquée par une réflexion structurante pour le système d'information du SDE35, avec la définition d'une stratégie SI globale, partagée et planifiée. Cette démarche aura pour objectif de donner un cadre commun aux évolutions à venir, en s'appuyant sur les besoins métiers et les enjeux d'organisation du syndicat.

Un premier axe portera sur l'amélioration des échanges et de la fluidité de la communication. Il s'agira de renforcer la capacité du SI à s'adapter à des interfaces variées, de clarifier la répartition des données, des rôles et des responsabilités entre les solutions internes, et d'explorer la généralisation de la robotisation et de l'IA pour automatiser les échanges récurrents ou à faible valeur ajoutée.

Le second axe visera à disposer de solutions à plus forte valeur ajoutée, plus génériques, souples et ouvertes. Les travaux porteront notamment sur l'extension de la couverture fonctionnelle à l'ensemble des activités, la mutualisation des outils afin d'harmoniser les usages entre les pôles, ainsi que sur une approche des solutions intégrant l'ensemble des acteurs : SDE35, prestataires et bénéficiaires. Une attention particulière sera également portée à l'interopérabilité et à l'intégration de nouveaux outils.

Enfin, le troisième axe consistera à positionner le SI comme un levier de performance et un moteur d'innovation, en renforçant l'organisation et le rôle de la Direction des Systèmes d'Information, en initiant une dynamique commune autour de l'IA et en développant le pilotage et le suivi de la performance grâce au SI.

Parmi les priorités identifiées pour 2026. Le SDE35 va lancer un projet de constitution d'un C.R.M (gestion de la relation client) afin de renforcer les relations avec les tiers. Une réflexion autour de l'usage de l'IA au SDE35 sera menée.

Indicateurs d'évaluation	2022	2023	2024	2025
Nombre de points lumineux géo-détectés en classe A	25 678	59 479	73 399	78 139
Nombre de câbles en classe A	25 529	58 748	75 081	76 996
Nombre d'affaires créées dans le logiciel de gestion d'affaires	2 126	1 980	2 066	1 451
Nombre de réponses automatisées pour les DT-DICT d'éclairage public	-	2 646	10 528	9 620

<b>Nombre de DT-DICT réalisées par les entreprises de travaux</b>	-	52	761	650
---	---	----	-----	-----

## Gérer les emplois et les compétences

Pour répondre au mieux aux nouveaux enjeux et au développement des compétences du SDE35, l'équipe du syndicat a évolué en 2025 avec l'arrivée d'un nouvel agent. Deux agents ont quitté la structure (un détachement et un départ en retraite).

L'année 2025 a été marquée par un travail approfondi sur la sécurité (formations obligatoires, recensement et contrôle des EPI, mise à jour du DUERP...). D'autres projets ont également été menés : dématérialisation de la procédure d'évaluation professionnelle, mise à jour du règlement intérieur, amélioration des conditions de travail...

L'année 2026 devrait se caractériser par une activité de recrutement plus modérée. Le tableau des emplois proposé en délibération prévoit la création d'un poste de chef de projet « applications et intégration » et la suppression de deux postes de responsables de pôles, dont un seul était occupé. 2026 sera également l'année de renouvellement du CST.

Indicateurs d'évaluation	2022	2023	2024	2025
<b>Nombre d'agents en poste</b>	65	74	76	75
<b>Nombre d'agents à temps partiel</b>	2	3	5	6
<b>Nombre de journées de formation réalisées par les agents</b>	138	205	134	212

## Développer des services supports performants

### Administration du Syndicat

Le contrôle engagé par la Chambre régionale des Comptes de Bretagne en 2024 s'est clôturé en 2025. Le rapport portant principalement sur la transition énergétique et les actions menées par le Syndicat dans ce cadre a été présenté au Comité et une synthèse régionale va être publiée.

Pour donner suite au diagnostic énergétique porté par le Syndicat, la copropriété du Village des Collectivité a validé le projet de création d'une chaufferie biomasse par l'intermédiaire de Chaleur d'Ici, société dont Energ'iV est actionnaire. Les réflexions se poursuivent également sur les travaux du SDE35 (extension dans la rue couverte) et ceux de la copropriété (mise en conformité des installations techniques...)

Par ailleurs, la rationalisation financière et le verdissement de la flotte de véhicule se poursuit. 10 nouveaux véhicules électriques sont acquis et viennent remplacer les actuels véhicules en leasing. Des travaux sont programmés dans le sous-sol pour l'installation de bornes de recharges.

### Commande publique

Le pôle commande publique s'est structuré en 2025 afin d'apporter un accompagnement renforcé aux services et accompagner le développement du service de rénovation énergétique des bâtiments publics dans un contexte d'augmentation du volume et de la technicité des marchés. Cette structuration a permis de sécuriser les procédures, d'harmoniser les pratiques et de renforcer le suivi de l'exécution des marchés.

Pour les exercices 2026 et 2027, le pôle poursuivra ce travail de consolidation à travers la formalisation de la politique d'achat du Syndicat, la mise en œuvre d'outils de pilotage adaptés et l'accompagnement des principaux marchés structurants

## Finances

Les charges à caractère général - hors compétences - restent maîtrisées autour d'1 M€ depuis 4 ans malgré la période inflationniste. Cette situation s'explique par l'exécution de marchés publics permettant de contenir l'envolée des prix et par la réduction ou l'annulation de certaines dépenses (ex : prestations de services).

Indicateurs d'évaluation	2022	2023	2024	2025
Nombre de réunions des instances (bureau, comité)	19	19	18	19
Nombre de réunions de commissions	23	13	20	25
Nombre de réunions de la CAO ou CDSP	9	3	5	9
Nombre de consultations publiées (y compris marchés subséquents)	41	28	48	66

## Assurer la promotion des actions du SDE35 par la communication

La communication poursuit son développement en 2025 tant au SDE35 que pour Energ'iV, sous la forme événementielle, éditoriale et numérique.

Pour accompagner ce développement, une alternante plus spécifiquement dédiée au développement de la communication d'Energ'iV, a été recrutée en septembre 2025 pour une durée de 2 ans. Son arrivée a permis de soutenir l'activité importante du SDE35 et de sa SEM, notamment avec l'organisation d'inaugurations, la présence sur les réseaux sociaux et le rythme des publications (newsletters, rapports d'activités, plaquettes, etc.)

Plus de 40 événements ont été organisés au cours de l'année. Dans les événements phares de 2025, il y a eu l'organisation du 1<sup>er</sup> Forum des énergies en février 2025 ayant réunit plus de 250 personnes au sein du Village des collectivités. A noter également l'inauguration du premier parc éolien citoyen de Féole avec une journée « porte ouverte » dédiée à l'accueil du grand public qui a réunit plus de 500 personnes.

D'un point de vue éditorial, plus de 25 communiqués de presse ont été diffusés et relayés dans la presse locale, régionale et nationale. De nouvelles fiches pratiques sont venues étayer le catalogue en ligne de fiches proposé sur le site internet du SDE35.

L'année 2025 a vu également la poursuite du développement de la communication numérique du SDE35 : la newsletter du SDE35 et d'Energ'iV est désormais également disponible sur Linkedin permettant d'augmenter significativement le nombre d'abonnés.

2026 sera une année marquée par les élections municipales avec un temps de promotion du syndicat avant les élections pour « susciter des vocations » parmi les futurs élus municipaux, puis d'organisation des élections du syndicat par pays et d'installation du nouveau comité syndical et enfin de formation du nouvel exécutif.

Indicateurs d'évaluation	2022	2023	2024	2025
Nombre d'articles de presse publiés	25	30	27	30
Nombre de points presse organisés	12	30	16	18